



VILLE D'ARLON
Belgique

CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 14 MAI 2018

Procès-verbal

Présents : *Monsieur Vincent MAGNUS, Bourgmestre-Président;*
Messieurs André PERPETE, André BALON, Jean-Marie TRIFFAUX, Madame
Anne-Catherine GOFFINET, Monsieur André EVEN, Echevins;
Messieurs Raymond BIREN, Georges MEDINGER, Guy SCHUSTER,
René MULLER, Bernard DAXHELET, Didier LAFORGE,
Madame Isabelle CHAMPLUVIER, Monsieur Kamal MITRI, Madame Joëlle DENIS,
Messieurs Mathieu SAINLEZ, Romain GAUDRON, Henri MANIGART,
Mademoiselle Patty SCHMIT, Monsieur Ludovic TURBANG,
Madame Myriam WILLEM, Messieurs Yves SCHOPPACH, Jacques DECHAMBRE,
Denis KARENZO, Madame Stéphanie SAUCEZ, Conseillers;
Mademoiselle Marie NEUBERG, Présidente du C.P.A.S
Monsieur Cédric LECLERCQ, Directeur général.

Excusés : *Madame Marcelle CHARLIER-GUILLAUME, Conseillère communale,*
Messieurs Xavier KROELL et Morad LAQLI, Conseillers communaux.

Ordre du Jour :

1. En présence des auteurs de projet: aménagement de l' « Espace Léopold » : projet de parking, de place et de parc..... **p.2**
2. En présence des auteurs de projet : reconversion du « Palais » et de l'Hôtel du Nord..... **p.30**
3. Approbation du procès-verbal de la séance précédente..... **p.40**

+ + +

Monsieur MAGNUS, en sa qualité de Président du Conseil communal ouvre la séance publique à 19 heures et 10 minutes.

+ + +

+ + +

*En présence de Messieurs les auteurs de projet,
Messieurs Pierre HEBBELYNCK, Jacques DAVIN et Jean-Marc SIMON.*

+ + +

Monsieur MAGNUS – Ce conseil communal est un peu spécial. Je crois que c'est la première fois qu'on en fait un depuis le début de la législature. C'est un conseil thématique sur 2 grands projets qui nous tiennent à cœur pour notre Ville d'Arlon, pour notre commune. Pour positionner notre commune comme un acteur culturel et touristique de premier plan sur l'échiquier de la Grande Région, pour redynamiser l'ensemble encore de notre centre-ville et de l'ensemble de notre commune. On le fera en 2 étapes : la première pour parler de l'espace Léopold, et le deuxième pour parler du pôle Palais et Hôtel du Nord, et je crois que c'est aussi intéressant pour les auteurs de projets, d'écouter les projets de l'un et de l'autre, puisqu'on verra que les interactions entre les deux projets sont évidemment importants.

1. TRAVAUX COMMUNAUX : aménagement de l'Espace Léopold : parking, place et parc

Monsieur MAGNUS – Le projet de l'Espace Léopold est plus finalisé que celui du pôle Palais-Hôtel du Nord qui en est au stade de l'esquisse et fera certainement encore l'objet d'adaptations.

Le réaménagement de l'Espace Léopold s'inscrit dans un projet général de redynamisation de l'ensemble du centre-ville d'Arlon. La Grand rue, principale artère commerçante de la ville débouchant sur l'espace Léopold, vient ainsi d'être rénovée et constitue le piétonnier d'Arlon. L'ancien Palais de Justice a quant à lui été réaffecté en un pôle événementiel qui accueille au fil du temps de plus en plus d'expositions et d'autres activités. Cet édifice ainsi que l'ancien Hôtel du Nord voisin et le Passage du Nord feront prochainement l'objet d'une reconversion en pôle multi-événementiel, et sont l'objet de la seconde présentation de ce soir.

L'objectif du Collège est de faire du parc et de la place un lieu de vie, libéré d'une grande partie de ses voitures, pas de toutes. En faire aussi un lieu polyvalent.

Aujourd'hui, la principale difficulté au centre-ville est le manque de place de parkings, non seulement lorsque des manifestations ont lieu sur la place, mais également lors des événements organisés au Palais. Regardez simplement, les derniers jours, ces derniers-mois, les Aralunaires, le Week-end Wallonie Bienvenue, les Rencontres photographiques, les Hallucinations Collectives, toutes les expositions au Palais, les fêtes du Maitrank à venir, on est un peu à l'étroit. Le monde était présent à Arlon, et le manque d'emplacements de stationnement s'est fait sentir, mais aussi, le manque d'emplacements à l'intérieur même de notre Palais.

Le parking souterrain

Afin de permettre aux véhicules de stationner à proximité du centre-ville, tant pour fréquenter les commerces du centre que lors des manifestations organisées sur la place Léopold, le Collège souhaite qu'un parking souterrain soit construit sous l'espace Léopold, conciliant ainsi occupation de la place par des activités et parking aisé au centre-ville.

Sur demande du Collège, le parking aura, outre sa fonction première, les caractéristiques suivantes :

- une liaison directe piétonne entre le parking et l'ancien Palais de Justice
- une polyvalence pour le 1^{er} niveau, de manière à pouvoir y organiser éventuellement des activités en liaison avec le Palais, tout en conservant la capacité d'un niveau complet de stationnement, et ça reste la première occupation de ce parking, vous verrez tout à l'heure

l'ouverture du -1 sur le parc, et vous comprendrez mieux pourquoi alors on peut éventuellement envisager une polyvalence

- une dimension « smart », un parking smart, intelligent, à savoir une indication des emplacements disponibles, des emplacements pour PMR, pour les familles, des emplacements vélo et des bornes de chargement des véhicules électriques
- des emplacements plus larges que la moyenne, ou des emplacements plus larges que ce qu'on connaît ailleurs à Arlon pour une plus grande fonctionnalité également du parking.

Pendant les travaux, nous souhaitons établir un parking provisoire sur une partie du parc Léopold, afin de maintenir le nombre d'emplacements de stationnement suffisant.

La place Léopold

Sur la place, la diagonale sera supprimée afin de permettre une utilisation optimale de l'espace, d'y développer davantage l'Horeca et de pouvoir y organiser des manifestations d'envergure. Le réaménagement de la place Léopold, avec un éclairage approprié, mettra en valeur les bâtiments à l'architecture remarquable qui l'entourent, comme le Palais, le Palais du Gouverneur ou encore le bâtiment de la Poste.

En complément du parking souterrain, des emplacements de stationnement seront maintenus sur la place Léopold, côté Palais du Gouverneur, afin de répondre à une demande pour des stationnements de plus courte durée.

Le parc Léopold

Le parc Léopold est quant à lui fréquenté par les habitants du quartier et plus particulièrement les week-ends par les familles. En semaine, le parc est fréquenté par les nombreux étudiants issus des écoles du centre. Durant l'été, la cellule « Arlon Centre-Ville » organise « l'Été au parc ». Des livres, bandes dessinées, jeux de société, jeux en bois, petites voitures, sont alors mis gratuitement à disposition des enfants. Le parc, dans son état actuel, n'est pas optimal pour accueillir ces divers visiteurs et manifestations (vétusté du mobilier, manque de lisibilité des espaces, manque de perméabilité...). Le souhait de la Ville est d'offrir un cadre idéal à l'accueil de ces divers publics, mais aussi d'offrir un cadre idéal à l'organisation d'événements, en vue de soutenir la dynamique initiée, notamment, par la cellule « Arlon Centre-Ville ». En 2016, l'ancien pavillon du tourisme implanté au cœur du parc a déjà été démoli. Il a été remplacé par une plaine de jeux qui sera bien entendu relocalisée.

L'ensemble des travaux sera fait en collaboration avec le service archéologique de la Région Wallonne, et plus particulièrement Monsieur Henrotay. Les découvertes qui seraient faites et jugées intéressantes pourraient éventuellement être maintenues sur place, dans la mesure des possibilités, et apporter une dimension historique et culturelle au projet. Voyez ce qui se passe ailleurs, par exemple au Luxembourg au parking Monterey où vous avez la chance de pouvoir voir là les remparts Vauban. Les travaux archéologiques devraient s'étaler environ sur trois mois pour ceux qui annoncent des années et seront menés en parfaite synergie avec ceux de l'Espace Léopold et avec Monsieur Henrotay, de manière à ne pas modifier le planning prévu pour les travaux.

Ce projet sera financé par les fonds FEDER, des fonds européens pour un montant de quatre millions pour ce qui est du réaménagement de la place et d'une partie du parc, l'autre partie du parc fera l'objet d'une demande de subsides en revitalisation urbaine, c'est un montant maximum d'un million deux-cent-cinquante mille euros dans le cadre de l'aménagement des abords publics de l'ancien arsenal, acheté par « Thomas & Piron » pour y construire une quinzaine de logements.

Le Collège est très enthousiaste sur ce projet comme vous pouvez l'imaginer, et a désigné pour ce vaste projet l'association « Atelier d'Architecture Hebbelynck - l'Arche Claire - MSA » pour venir nous présenter ce projet aujourd'hui.

Je voudrais déjà vous dire maintenant, parce que vous poserez peut-être la question tout à l'heure, que le Collège, lors de la consultation populaire, et je ne veux absolument pas relancer le débat à ce

propos, avait dit qu'il ne souhaitait pas de consultation populaire parce qu'on ne savait pas encore de quoi il s'agissait, de quoi l'on parlait. Aujourd'hui, tout à l'heure vous le saurez, et donc on rentre dans nos intentions sur base des questions et évidemment des réflexions qui seront émises aujourd'hui, de poser à nos citoyens, via évidemment notre plateforme « CitizenLab » les questions qui pourraient les interpeller et auxquelles nous souhaitons qu'ils nous donnent une réponse qui correspond à leurs souhaits. Je vais maintenant, Monsieur DAVIN, vous passer la parole et vous passerez la parole à vos collègues. Monsieur HEBBELYNCK, merci aussi d'être là, et Monsieur SIMON, ce sera à vous par la suite.

Monsieur DAVIN - Je vais tout de suite passer la parole à Pierre HEBBELYNCK qui va faire la présentation générale de ce projet.

Monsieur HEBBELYNCK – Monsieur MAGNUS, Mesdames et Messieurs les Echevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les Arlonais et les Arlonaises, vous êtes nombreux.

Avant de démarrer, se présenter un petit peu, qui est-on, pourquoi 3 architectes sur un seul projet ? Il y a une équipe de Bruxelles, c'est MSA, une équipe Arlonaise au minimum qui est Jacques DAVIN, et j'ai une équipe à Liège. D'une part, le projet qui nous intéressait, il faut savoir qu'on était très motivés puisque c'était un concours non payant, c'est-à-dire qu'on participe, on dépense beaucoup d'énergie et après, peut-être, on a une chance de pouvoir aboutir. Donc ça veut dire qu'il y avait une motivation à la clé qui était assez importante, la motivation venait bien sûr de la conjonction d'avoir à la fois un parc avec une histoire remarquable, d'une place qui a aussi une histoire remarquable, une ville à la frontière du Grand Luxembourg qui possède toute sa structure historique également, et l'idée de peut-être, à travers un équipement de placer des voitures, de pouvoir raconter quelque chose aujourd'hui. Ça nous a mobilisés, donc globalement, une équipe à Liège s'occupe un peu d'urbanisme et énormément d'architecture en Belgique et en France notamment, et MSA vient de recevoir le plus grand prix européen d'architecture, c'est le MIES VANDER ROHE pour un immeuble à Bruxelles, mais s'occupe particulièrement de développements urbains. Ce sont des équipes qui se connaissent, Jacques et moi, on a débattu ensemble lors d'une conférence que je donnais sur les compétitions, c'est un vrai métier que l'on fait nous les architectes, d'être tout le temps en compétition. C'est à cette occasion qu'on a repris connaissance.

L'histoire du parking Léopold, par rapport aux petits papiers que vous avez chacun sur votre banc, je m'arrête sur le premier : bon plan parking Léopold, point 1 Place Léopold. Il se fait que l'automobile a bien sûr dans des communes telles que la vôtre, une place prépondérante au niveau de la mobilité, parce que vous êtes finalement dans une communauté urbaine comme celle d'Arlon, entourés d'une communauté rurale de très grande proximité et donc, au niveau des déplacements, la voiture joue un rôle. Alors, qu'a-t-on imaginé ? Voyons un peu sur l'écran ce qui va apparaître. On a commencé par mettre des documents liés à l'histoire, pas si éloignés que ça puisque c'est dans les années 60 du 19^e qu'on a construit à la fois ce Palais, à la fois le Palais provincial, donc c'était effectivement un très jeune état. Vous savez aussi que la garnison s'était déplacée provisoirement à Arlon, et devait repartir à Luxembourg ensuite, ce qu'elle n'a jamais fait. On a une série d'infrastructures qui ont pris place sur cette Place Léopold et on voit, avec un élément assez symbolique, qui est le dispositif de grille et de colonnade qui marque entre un très grand espace minéral et un très grand espace végétal de cette articulation de deux ambiances urbaines très différentes. Sur le document suivant, on voit apparaître exactement la même photo aujourd'hui, on voit bien pourquoi il est marqué ça sur ce document. C'est-à-dire qu'effectivement, c'est une zone de parcage très importante. Maintenant, c'est aussi un parking au sens exposition du terme, c'est-à-dire qu'il y a énormément de voitures et sans doute peu d'usage citoyens. Or, une des idées portées par le pouvoir public de la Ville d'Arlon, est effectivement de rendre cet espace le plus offert possible par tous les services et on va voir, en étudiant la périmétrie de la place, en étudiant la périmétrie de la ville, en quoi place et parc peuvent jouer ce rôle. Ici, sur cette place, les voitures, il faut savoir qu'on est occupés de finir un bâtiment d'un équipement culturel en France. Il faut savoir que c'est une maison de la culture sous Malraux 1971, un bâtiment qui était posé au sol

jusque 1968. Au moment où on allait démarrer le chantier, le temps croise la courbe des ventes de voiture des années 60, c'est-à-dire on vend de plus en plus et on dit simplement à l'architecte que le bâtiment que vous avez fait est magnifique, vous voulez bien le mettre d'une hauteur de voiture plus haut ? On a glissé, les voitures en dessous, ce qui veut dire qu'on a perdu le lien entre les espaces culturels, donc la Maison Culturelle même, et la Place. Le travail qu'on a fait pendant trois ans était de rétablir le contact ; donc les voitures arrivent. Dans le document suivant, c'est le parc. Ce qui est surprenant, c'est que c'est un parc qui a une connexion magnifique avec la ville, qui a une poésie liée simplement aux parties arborées et aux types d'implantation végétale, à la fois structurante et à la fois libre, qui permet de multiples usages et des valeurs symboliques qu'on voit traduites ici par un petit kiosque de musique. Sur le document suivant, on voit bien que les années de l'après-guerre ont généré énormément de travaux de génies civils dans les villes. Il y a des tas d'endroits dans nos villes et nos communes qui ont effectivement cédé à des ouvrages d'infrastructure très importants et donc, on voit ici face à l'école, la rupture d'échelle, et la rupture d'accès entre la rue et le parc lui-même. Dans le document suivant, on voit bien l'Espace Léopold, d'un côté le piétonnier, le périmètre de la place avec des équipements, bien sûr le futur Palais est très important et ambitieux. D'autre part, des espaces verts, on connaît le parc provincial à l'arrière, les témoignages très importants des bâtiments religieux, l'hôtel de ville etc. Et donc, l'opportunité de développer quelque chose à cet endroit est totalement essentiel en matière de connexion. Sur le document suivant, on voit apparaître la situation actuelle dans laquelle on sent qu'il y a quelque chose d'organique, c'est-à-dire que ce n'est pas une place organisée de manière classique, on voit le parc qui est hybride, et qui raconte une partie de l'histoire ancienne. On va d'ailleurs voir dans un instant les tracés médiévaux. Il y a une chose qui est assez étonnante quand on parle de parking, vous voyez ce signe-là qui est le passage de voirie en oblique à travers la place. C'est une manière de représenter une forme d'interdit que de manifester une voirie en oblique. Donc ça se sent malgré tout dans l'usage de la place, c'est une place avec 2 espaces triangulaires résiduels et donc, je dirais que ce n'est pas simple. D'autre part, vous avez senti également que l'échelle humaine n'est pas la dominante, c'est l'échelle des capots et des toitures de voitures qui est la dominante, on ne sait pas vivre autrement. D'ailleurs, les températures s'élèvent l'été donc les voitures emmagasinent la chaleur et c'est un endroit qui n'est effectivement pas totalement approprié, et qui crée des ruptures dans tous les axes par rapport au potentiel. Comme on l'a vu dans les documents précédents, le capital que vous avez, ce n'est pas une banque, mais vous avez un capital futur qui est formidable par ces équipements-là. Le document suivant est assez étonnant. Monsieur HENROTAY qu'on a rencontré par deux fois, on lui a proposé de creuser et la 2^{ème} fois il a dit que c'est formidable d'être entendu si tôt dans un projet, d'habitude, on m'appelle quand au moins la pelleteuse est là. Nous, on dit que ce serait formidable si on pouvait faire une conjonction entre des travaux de mémoire et des ouvrages d'art à développer. Alors, il a fait un petit trou, il a simplement retrouvé des pièces gallo-romaines du 3^{ème} siècle, des pièces du 16^{ème}. Je ne sais pas si vous avez un jardin à Arlon, mais ce n'est pas grand et pas profond, c'est à partir d'1m10. Après 1m10, on retrouve les couches noires, sans doute des désastres liés à un incendie, et puis juste en dessous, se trouve alors toute une série d'éléments là où ça a été fouillé. Là, vous voyez un mur du 13^e siècle qui se trouve sous le parc et sous la place avec un bastion. Au pied du bastion, se trouvaient des remblais et sans doute qu'à un moment donné, ils ont baqué des éléments d'un côté ou de l'autre parce qu'il y a eu des travaux, et on retrouve alors des choses assez étonnantes. Dans le document suivant, on voit ici avec les petites flèches qui ont été mises ici par nos amis de MSA, qui indiquent clairement le potentiel de raccord qu'il y a entre la place et notamment, le réseau de voirie piétonne qui se trouve ici, les entrées et sorties de la place, les entrées en aval du côté des écoles etc. Dans le document suivant, on voit apparaître ici le périmètre de la place. En fait, l'idée que vous voyez apparaître dans la première photo, la photo sépia dans laquelle on voit la place pris en pied pris du parc, fait qu'il n'y a pas de hiérarchie entre les bâtiments. Bien sûr il y a des bâtiments plus importants mais toute maison de la place joue un rôle urbain, participe ou vit l'urbain. Il y a un architecte italien qui s'appelle Nolli vers 1861, et qui dessine Rome et noircit tout ce qui est privé, donc les rues apparaissent entre les îlots privés, sauf qu'il noircit le périmètre du Panthéon car l'espace citoyen est aussi dedans, on peut rentrer aussi dans le Panthéon. Ici, c'est un peu ça. Que ce soit du privé ou du public, tous les

usagers et les riverains vont être les bénéficiaires d'un espace qualitatif, à la fois pour la revalorisation de l'équipement public majeur tel que le Palais ou les 2 Palais. A la fois pour des tissus d'enseignement, bien plus larges que celui qu'il y a mais pour l'ensemble de la Communauté, et à la fois pour la poste ou pour les maisons à vocation commerciale. Ensuite, dans le document suivant, on voit apparaître une volonté assez importante de relier les choses entre place et parc. Dans le document suivant, sur ceci je lis ici la revalorisation du patrimoine. Vous avez un petit cercle ici et puis vous avez un trait qui continue, tout ça c'est la muraille du 13^{ème} qui passe en-dessous, et donc Monsieur HENROTAY a globalement creusé son petit trou à cet endroit, c'est là qu'il a déterré tout ce que vous avez vu. Et donc, les traces archéologiques nous intéressent de manière globale. Ensuite, sur ce document-ci sur lequel Jacques DAVIN va prendre le relais, on voit apparaître la proposition qu'on a faite. Donc d'un côté tout ce qui est coloré excepté le parc qu'on a coloré aussi, pour le reste, c'est le périmètre du travail sur lequel nous avons une mission. Mais il y a également certains types de raccord au piétonnier, aux rues, et bien sûr les frontalités par rapport aux parcs. Et donc on va trouver ici la zone de place dans lequel on va voir ensemble un aménagement spécifique face aux maisons et aux commerces qui sont ici. Un second aménagement spécifique face au Palais provincial, vous avez ici l'accès au parking sur lequel on va revenir, et toute la partie verte va définir 3 espaces tout à fait spécifiques et singuliers, et pour retraduire le parc d'origine avec vos nouvelles contraintes.

Monsieur DAVIN – Je prends un peu la relève pour expliquer la circulation automobile, comment elle fonctionne aujourd'hui et demain. Aujourd'hui vous savez tous que le 'mini-ring' est la voirie principale de circulation au centre-ville d'Arlon, et que ce 'mini-ring' aujourd'hui est emprunté par les véhicules avec la traversée en diagonale de la Place Léopold. Une des premières décisions qui est prise par rapport à l'aménagement de la place est de dévier cette circulation. Donc, on fera tout ce qu'il faudra pour motiver les gens qui circulent sur le 'mini-ring', demain, de ne plus monter la rue des Faubourgs mais de passer par la rue du 25 août, et d'emprunter le 'mini-ring' par la voirie devant le Palais provincial. C'est évidemment un élément extrêmement important. La deuxième chose, c'est que nous avons cette voirie principale, et une voirie secondaire qui est constituée par la rue de la Poste, la rue Etienne Lenoir et la rue de l'Esplanade. Aujourd'hui on connaît tous le sens de circulation qui va donc de l'est vers l'ouest par ce côté-là. On a bien-entendu compris que notre intention est que la Place Léopold soit le plus possible piétonnière, donc qu'elle ne soit pas empruntée par les véhicules. On a envie que cette place vive particulièrement l'été, que les terrasses des cafés puissent envahir cette place-là. On a envie d'éliminer complètement la circulation sur la Place Léopold, en tout cas à certaines heures de la journée ou certaines périodes de l'année. Pour cela, il faut trouver une solution pour, à la fois permettre aux riverains de la rue de l'Esplanade, de toujours rentrer et sortir de chez eux, pour permettre aux véhicules de la poste d'atteindre la poste, donc la proposition que nous faisons est d'inverser le sens de circulation. Aujourd'hui, pour atteindre la rue Etienne Lenoir, on ne viendra pas par la Place Léopold, on descendra la rue des Déportés en face de l'Hôtel de Ville et on reprendra la rue de l'Esplanade à contre-sens pour arriver dans rue Etienne Lenoir et finalement rue de la Poste. C'est quand on sera devant la Poste, qu'évidemment on va tomber sur un obstacle. Nous allons avoir, à cet endroit-ci une rupture, des bornes qui vont interdire la circulation au moment voulu. La circulation qui viendra à cet endroit-là traversera la place ici pour rejoindre le mini ring et repartir dans ce sens-là. Pour ce qui est de la circulation à l'entrée du parking, on y reviendra tout à l'heure. Là, vous avez l'explication du sens de circulation. Evidemment, lorsqu'on voudra, l'hiver par exemple ou à certaines heures, permettre la circulation sur la place, cette artère-là pourra rester ouverte. Ce qu'il faut bien se rendre compte, c'est qu'aujourd'hui, les gens qui montent la rue des Faubourgs ont une échappatoire, demain l'échappatoire aura fermé ici. Attendant que le projet de nos confrères qui viendront après nous, qui ne sera pas encore réalisé, on pourra encore dévier par le parking qui est encore derrière le Palais mais le jour où le 2^{ème} projet sera mis en route, cette circulation ici sera en cul de sac. Quand on montera la rue des Faubourgs, on pourra repartir vers la place des Marchés aux Légumes et la Place Didier et faire le circuit qu'on connaît tous. On reviendra tout à l'heure sur la circulation pour rentrer et sortir du parking, et je repasse la parole à Pierre.

Monsieur HEBBELYNCK - Sur le document suivant, on voit une coupe en long dans l'ensemble. C'est un peu plus technique mais je vais brosser ça rapidement, car vous aurez des documents plus imagés dans un instant. Pour les plus habiles, vous avez ici le palais qui est coupé, donc c'est une coupe qui traverse le palais comme si on avait scié à travers la place. En gros, vous voyez 2 niveaux de parking avec des hauteurs différentes. On va voir dans un instant que ces hauteurs permettent de dégénérer des usages différents. Là c'est un niveau bas classique de parking, au-dessus, ça permet une adaptabilité de ces lieux des dispositifs évènementiels sur lesquels on va revenir. Les parties arborées se disposent un peu partout, quand je disais qu'on ne disqualifiait pas un bâtiment, vous avez une qualité de l'environnement bâti qui est assez intéressante. Pour les amateurs de coupe, je viens de décrire la coupe en long dans la place, et il y en a une au travers sur la rue qui borde notamment l'école, où vous allez voir qu'on descend les niveaux pour permettre de passer directement dans le parc sans plus aucun obstacle. A l'articulation, entre la place et ses parkings inférieurs et le parc, il y a une Halle qui est installée.

Dans le document suivant, on va le voir en 3 parties. On va d'abord se pencher sur la place, ensuite sur le parc, et enfin sur le parking.

Sur le document suivant, sur cette place, évidemment on a un dimensionnement à l'échelle de la Ville qui est très important, c'est la plus grande place de la ville. Vous voyez l'articulation de la halle qui se trouve en bout de place de telle manière à générer des rapports d'échelle mais vous allez voir que cette halle est très transparente, elle peut abriter à la fois des éléments du marché, à la fois événements ludiques, à la fois des concerts. On parle de matchs de foot, des événements sportifs sur grands écran. Donc tout ceci au bénéfice d'éléments collectifs, vu sa taille évidemment, mais vous allez sentir effectivement tous les rapports de proximité également. Sur ceci on voit les rapports d'échelle que je viens de dire, donc ce document ne va pas nous apporter grand-chose, si ce n'est des aspects dimensionnels sur lesquels on va revenir.

Sur le document suivant, la bande de proximité qui se trouve liée aux habitations de plus petite taille et aux parcellaires plus étroits comme on connaît bien aujourd'hui, sur lequel se trouve des terrasses ensoleillées, évidemment on élabore alors soigneusement un dispositif de proximité qui permet aux terrasses de migrer au travers de la voirie, vous avez bien senti qu'on a indiqué la voirie principale mais la voirie qui est ici peut se trouver 'sous douane', donc permettre à certain moment donné que ce soient les terrasses qui soient bénéficiaires pour tous les publics, à la fois ceux de la place, à la fois ceux du Palais, et à la fois ceux des commerces de manière générale.

Sur le document suivant, ici on a les zones d'accès, donc à la fois une zone d'accès vers le parking sur lequel on va revenir, et des points d'élévateurs pour atteindre les points bas du parking.

Sur le document suivant, je vais balayer rapidement, parce qu'on n'a pas le temps aujourd'hui, mais vous pourrez poser des questions. On a fait une première esquisse, mais on a déjà avancé un peu plus loin que ce qui nous était demandé, de telle manière à pouvoir définir des matériaux locaux circuits courts.

Sur le document suivant, un dessin de la place, puisqu'on doit générer un filet d'eau qui fait le périmètre. On a une série de véhicules de parcage qui sont placés à la fois devant le Palais provincial, de même qu'une seconde bande à cet endroit face au Palais, de l'autre côté de la voirie. Et vous avez vu quelques emplacements de parkings devant la Poste. On voit mieux la disposition de la halle ici, à la fois à cheval sur la partie haute de la place et sur la partie basse. Et on va arriver dans ce segment avec l'entrée de parking dans un instant.

Sur le document suivant, nous sommes ici sous la halle, on est exactement à l'articulation qu'on avait dans la photo sépia d'origine, avec un espace cette fois-ci appropriable par tous, avec les relations aux commerces. Il suffit d'imaginer sous cette dalle toute forme d'expression culturelle commerciale et autre.

Sur le document suivant, on en arrive à parler du parc, on vient de quitter la place. Le premier gros ouvrage est un ouvrage de mise à disposition de tous les riverains, de tous les circuits, à la fois d'amont

en aval et d'aval en amont, pour pouvoir circuler librement dans le parc. Vous allez voir une petite placette qui va émerger juste au début de cette rue, avec un escalier.

Sur le document suivant, ici on voit trois ambiances de parcs : adaptation du parc à la voirie locale, c'est-à-dire que la voirie va cette fois-ci libérer son circuit en W qui va décrire une 1^{ère} poche, et une 2^{ème} poche, puis une 3^{ème}, et ce ne sont pas des poches d'ailleurs, c'est une continuité mais avec des spécificités différentes sur lesquelles on va s'attarder ensemble, et qui sont toutes dédiées à des aspects soit ludiques, soit contemplatifs. L'idée est un parc régénérant pour les activités humaines. Sur le document suivant, la zone la plus protégée, c'est-à-dire la zone dédiée aux jeux d'enfants, aux plus petits. Ici vous avez une zone de parc qui est également une forme de gradin qui permet, puisque vous avez une très grande attractivité à Arlon concernant l'éducation des plus jeunes, et donc au bénéfice de tous les scolaires, un endroit très bien exposé où on peut s'installer, bavarder, etc. Et un troisième endroit, plus succinctement arboré, avec une autre trame en dessous, sur lesquelles on va vous expliquer le système de rentrée dans le parcage.

Sur le document suivant, on voit de nouveau un dessin toutes matières comprises, du parc. Je ne vais pas m'alourdir trop sur ce dessin parce qu'il permet simplement déjà de générer, de montrer qu'il y a une petite placette à l'embout de la rue des Remparts, et un escalier qui permet de remonter aisément et d'arriver alors vers le piétonnier. Tandis que tout le reste, ce sont des rampes douces qui permettent à tout usager de rejoindre la partie haute. Cette partie a d'ailleurs une forme en perron, on va le voir dans un instant de manière beaucoup plus claire. J'ai vu chez Jacques DAVIN tout à l'heure qu'il avait une grande admiration pour Gaudi dans le Parc GUELL, vous avez des espaces suspendus sur colonnes, sous lesquels vous venez vous abriter. Il y a dans cette nature dans l'espace qu'on vous propose, une série de sièges également disposés dans des très bonnes orientations pour pouvoir se reposer, des circuits pédestres également, en pente douce, qui permettent de revenir vers la poste à partir des points bas que constituent l'entrée du parking.

Sur le document suivant, les essences végétales, on peut y revenir.

Sur le document suivant, les aspects 'parc ludique' je crois que tout le monde reconnaît le château qui est actuellement installé dans le parc. Il y a une série de propositions qui sont faites sur lesquelles Jean-Marc SIMON peut y revenir tout à l'heure de manière plus approfondie pour ceux qui ont des questions.

Sur le document suivant, on voit ici la partie arborée en pente douce pour tous les publics. L'escalier que j'évoquais il y a un instant, la petite placette supérieure. Et ici on voit apparaître des toboggans et une série d'activités ludiques, où on a tiré profit des topographies, et ce n'est pas la seule fois qu'on va le faire. Mais en travaillant sur l'idée des différences de niveau on peut générer des formes de spatialités avec ce qu'on appelle de l'architecture d'un mètre, avec très peu de choses.

Sur le document suivant, vous êtes de l'autre côté de la rue, voilà la petite placette face à la future promotion immobilière ici à droite, la rue des Remparts. On est dans l'axe de ce qui rentre dans le piétonnier, on a les arrivées des bus, les sorties des élèves, et toute la zone appropriable sous la forme de léger gradin arboré. Tout ce qui est lié, moi j'ai vu beaucoup de petits enfants avec des personnes plus âgées, sans doute des grands-parents, qui étaient dans ces circuits-là, et ils sont complètement abrités. On voit la halle dans le fond, on voit le Palais également.

Ensuite, sur le document suivant on voit apparaître l'entrée des parcages. Vous êtes conscients que la Place Léopold penche légèrement, la rue penche plus, et à un moment donné il y a une descente relativement abrupte. Nous avons profité de cette descente naturelle, non pas pour créer des rampes. Ces horribles rampes de parkings très étroites dans lesquelles on a peur pour sa voiture parce que le virage est trop serré en bas. L'idée que Jean-Marc SIMON a développé et à laquelle nous avons discuté, c'est qu'avec la topographie il y avait peut-être moyen de descendre et de faire un entrée très douce pour le parking, on peut faire mieux que ça. Les voitures arrivent, descendent dans ce parking, et en ressortant, reviennent vers le rond-point. Jacques DAVIN vous réexpliquera la sortie sans problème tout à l'heure.

Sur le document suivant, au niveau des circulations pédestres on va pouvoir rentrer également dans le parking de manière assez singulière. Je ne vais pas m'attarder sur des images trop abstraites et je passe au document suivant. C'est un élément qui montre que sous la dalle de parking vous avez une structure

allégée qui permet d'avoir un très grand espace. C'est une structure très particulière de soutènement qui permet de dégager des grands espaces. Vous avez compris qu'au bénéfice de toute la communauté urbaine et de la communauté alentour, des espaces d'accueil de grande quantité de spectateurs peuvent se disposer dans quelque chose qui sera sans doute unique en Europe.

Sur le document suivant, les usages : on voit des coupes verticales du parking. Les roues des voitures sont là-en dessous, vous voyez les capots et les essuies glaces juste au-dessus. On a deux rangs de voitures. Et au-dessus, des spectacles qui peuvent se donner avec la petite Halle. A moins qu'on mixte les éléments culturels et les voitures au -1, bien sûr, il faut savoir aussi que les emplacements de voitures, c'est 260 de large, donc c'est des très bonnes largeurs, et c'est 6m10 d'artères, donc on peut louer à une auto-école parce qu'il n'y a pas moyen de se blesser dans ce parking.

Sur le document suivant, voilà globalement la localisation du parking. Vous arrivez dans le parking, vous avez toute une série d'emplacements avec une crête centrale et deux artères superposées. Dès l'entrée vous avez des emplacements pour moins valides, deux fois quatre emplacements. Des « biberons poussettes », c'est pour les pères au foyer qui viennent avec leur petits, ce n'est pas les mamans qui vont se mettre dans un parking, mais bien les pères. Ici il y a les motos, des emplacements vélos. Il y a donc une mixité des types de véhicules qu'on peut situer à cet endroit-là.

Sur le document suivant, on en arrive à voir cette entrée de parking. On a une descente qui se fait sur une forme d'esplanade, avec un escalier qui sert de podium ou de gradin, avec de très grands vitrages. Le parking sera abondamment éclairé par l'accès vitré qui permet de rejoindre le parc. Et vous voyez les éléments qui permettent d'arriver à la Poste d'un côté ou de l'autre, ou les longues chaises qui sont ici sur l'élément en proue.

Sur le document suivant, des éléments budgétaires pour lesquels Jacques va donner un petit aperçu.

Monsieur DAVIN – Nous avons ici un premier tableau qui nous illustre les deux modes de financements initiaux du projet qui sont une enveloppe FEDER d'un montant de quatre millions d'euros, et une enveloppe 'revitalisation' d'un montant d'un million deux-cent-cinquante mille euros. Donc FEDER, c'est les subsides européens, et la 'revitalisation' est liée à la construction de l'immeuble par « Thomas & Piron » à l'emplacement de l'ancien Arsenal des pompiers, ici dans le bas à droite. C'est un premier scénario qui nous dit que par rapport au nombre de mètres carrés à aménager, si je prends les cinq millions deux-cent-cinquante mille euros et que je divise par les 11.873 m² cela nous donnerait un budget d'environ 440 €/m² pour réaliser le projet. Si on souhaite réaliser un aménagement, avec notamment de la pierre naturelle sur la place, et avec des éléments de qualité tout autour, il est possible que cette enveloppe soit peut-être un peu insuffisante.

Nous avons donc établi un deuxième scénario qui permettrait d'ouvrir une troisième enveloppe, avec un subside de la rénovation urbaine, que nous avons par exemple imaginé de 745.000 € pour constituer l'aménagement en surface. On ne parle ici que de l'aménagement en surface, pour constituer un budget global permettant une dépense de 505 €/m² tous frais compris. Donc, on est partis de cette idée d'avoir un budget un peu complémentaire pour réaliser ce projet de grande qualité, et voici notre estimation budgétaire actuelle : On part de +/- 12.000 m² à aménager, fois +/- 500 € par m², cela va donc donner une enveloppe globale d'environ 6.000.000 € pour l'aménagement en surface. Je décompose ces 6.000.000 € en trois enveloppes illustrées verticalement. Le fond FEDER : 4.000.000 € qui représentent 90% d'une dépense de 4.400.000 €, ce qui fait donc 10% de fonds propres. Il y aurait donc une dépense liée au subside FEDER de 400.000 € pour la Ville d'Arlon. Le subside de 'revitalisation' est un forfait de 1.250.000 € qui n'engage pas nécessairement de budget complémentaire pour la Ville. Et troisième enveloppe, rénovation urbaine, je l'ai réduite ici pour arriver à mes 6.000.000, à 350.000 € représentant 280.000 € de subsides à concurrence de 80%, ce qui laisserait 20% de fonds propres pour la Ville d'Arlon d'un montant de 70.000 €. Si je re-décompose tout ceci horizontalement en prenant le coût des travaux, les honoraires, la TVA, nous arrivons à une dépense globale pour l'aménagement en surface d'environ 6.000.000 € avec une intervention en fonds propres de la Ville d'Arlon de 470.000 €. En ce qui concerne le parking souterrain, nous partons d'une surface de deux fois 3.300 m², avec un investissement de l'ordre de 800 € pour arriver à 5.280.000 €, qui était notre premier objectif. Et puis,

en re-décomposant tout cela, et en interrogeant nos partenaires ingénieurs en stabilité, et nos partenaires en technique spéciale, nous avons donc re-décomposé ceci pour arriver aujourd'hui à un budget annoncé de 3.000.000 € pour la stabilité et le gros œuvre. Donc faire le trou, stabiliser les bords, construire les dalles et les poutres en béton. 935.000 € pour les techniques spéciales qui sont assez coûteuses parce qu'il y a tout un processus de ventilation pour extraire le CO, processus de ventilation pour extraire les fumées, selon des normes qui viennent d'évoluer et qui sont assez sévères. Et 200.000 € pour faire un peu d'architecture, au niveau des entrées, des sanitaires, etc. Ce qui nous donne un sous-total de 4.135.000 plus les honoraires, plus la TVA, nous arriverions à un budget TVA et honoraires compris de 5.500.000 €. Tout en sachant que puisqu'il y a là une activité commerciale, il est envisageable de récupérer la TVA, ce qui ramènerait la dépense en finalité à 4.550.000 €, mais ça Monsieur MAGNUS va en reparler. Voilà en ce qui concerne le budget, et je repasse la parole à Pierre pour clôturer cette présentation.

Monsieur HEBBELYNCK - Voilà le document général de ce qu'on vous a présenté, ce document, je le découvre, il a encore été fait dans la matinée. Pourquoi? Parce qu'on essaie de montrer au maximum ce à quoi vous pourriez atteindre comme résultat. Et donc on voit ici effectivement le rapport entre les trois parties, à la fois les parties arborées, à la fois la place et à la fois les articulations entre elles, les rapports d'échelles, et les mises en valeur. Jean-Marc SIMON vient de dire qu'il y a aussi un élément à bien rappeler, c'est que dans le parking il y a une série de places de rangements qui ont été mises en œuvre, pour que tout ce qui est aménagement urbain de la place, par exemple des sièges pour certains événements pour lesquels il y a beaucoup de monde, qu'on puisse ranger toute une série d'équipements, ou par exemple quand il y a des spectacles, des choses qui peuvent servir pour ces moments-là. Je pense qu'avec cela on a essayé de traduire à la fois un programme strict lié à une emprunte qui nous était confiée, et à la fois essayer de raconter l'histoire d'une ville, puisque dans les fouilles de Monsieur HENROTAY, on s'est entendu pour qu'une partie des éléments des fouilles soient récupérées et soient placées de manière visibles pour tous les publics, dans les murs de soutènement et dans certains éléments du parking. La mémoire du lieu va ressurgir et on aura un équipement pas seulement technologique, mais qui raconte une histoire, qui est un fil d'un récit, pour un équipement qu'on espère de nouveau de 50 ou 100 années devant nous. Avec peut-être aussi une réflexion sur la voiture, en mettant 190 places de voitures, c'est également pour permettre de dégager des espaces publics pour les nouvelles générations, et on sait qu'elles sont amatrices de retrouver un certain équilibre dans les villes au niveau du plaisir d'y vivre.

+ + +

Madame la Conseillère communale Isabelle CHAMPLUVIER entre en séance à 19 heures et 45 minutes.

Monsieur le Conseiller communal Kamal MITRI entre en séance à 20 heures et 10 minutes.

+ + +

Monsieur MAGNUS – On peut laisser cette dia car elle est très symbolique de l'ensemble du site. Je voudrais me permettre d'insister sur l'aspect tout-à-fait intéressant des fenêtres qu'on voit là. Puisque le -1 du parking est ouvert complètement, et c'est cela qui nous a bien plu, quand on a dû au Collège, décider de l'auteur de projet que nous devons désigner, c'est que ce -1 est ouvert sur le parc, et ça c'est vraiment quelque chose d'unique, ce qui permet alors de pouvoir imaginer cette polyvalence dont on parlait tout à l'heure, c'est-à-dire le fait de pouvoir, si le besoin s'en faisait sentir, et sans occasionner des coûts supplémentaires, ouvrir ces sortes de baies vitrées pour avoir un accès directement au parking et un échange entre le parc et ce -1 du parking, tout en permettant également de fermer le -1 pour qu'on ne descende pas évidemment au -2.

Monsieur HEBBELYNCK - Ce sera nécessaire au niveau du flux si on envisage mille personnes par exemple. Une autre idée qu'on a eu tout à l'heure avec Jacques c'est qu'il y a peut-être moyen d'amener de la lumière également au -2, toujours par la même tranche. Il suffirait de retirer une partie, c'est-à-dire que l'idée c'est qu'on ne soit jamais tout-à-fait dans un parking, qu'on n'ait pas cette « claustrophobie », car c'est un parking avec un dessin un peu particulier dans lequel le capital vert est particulièrement développé, et la première chose qu'on voit en sortant du parking c'est le parc, le capital vert est particulièrement développé.

Madame WILLEMS – Je voudrais simplement demander si la halle va être telle que sur la place ou s'il est prévu une autre architecture? Parce que je vais vous dire, personnellement, que je la trouve banale, et par rapport au reste de la place, je trouve qu'il serait quand même dommage de ne pas renvoyer quelque chose de plus beau.

Monsieur HEBBELYNCK – D'une part, par rapport aux interpellations du Collège on a essayé pour ce soir d'aller le plus loin possible, cependant on ne pouvait progresser que dans le cadre d'accords successifs sur les différentes idées qu'on a mises sur la table. La halle que vous voyez là c'est la 18ème qu'on dessine depuis le départ, et donc on ne vous a pas amené les 18. Mais cela ne sert à rien de vous montrer les 18 parce qu'aujourd'hui, ce qu'on entend dans les derniers entretiens qu'on a eus, c'est que la halle pourrait avoir des services beaucoup plus importants que ce qu'on avait imaginé, notamment des pré-équipements, pour des installations de type culturel. Ces pré-équipements vont demander des formes de structures un peu différentes, mais reprenez que la halle, telle qu'on l'a imaginé, a une fluidité du regard, donc quand on est au niveau du sol le regard doit voir jusqu'au parc. Donc on ne veut pas avoir un dispositif trop masquant vis-à-vis du parc. D'autre part, vous avez vu que la halle joue un rôle de rapport d'échelle. Je m'explique : Dans toutes les places d'Europe, les places changent si vous avez un monument équestre. Donc, quand vous avez au milieu de la place le socle, et au-dessus le cheval, et au-dessus le type. Mais le plus important, d'ailleurs il y a un artiste belge qui s'appelle Didier VERMEYREN, qui a fait un boulot extraordinaire, qui a étudié pendant des années, et reconstitué en plâtre, à échelle 1/1 rien que des socles. Il a bousillé le type, il a bousillé le cheval. Je veux dire par là de ne pas regarder trop l'image aujourd'hui, laissez-nous travailler, on n'est même pas encore dans le point final d'un avant-projet. Il faut qu'on fasse évoluer et on sait faire évoluer, et votre remarque est pertinente, pour arriver à quelque chose que vous puissiez vous approprier dans les usages. Après, constructivement, on va le faire évoluer au niveau structure, au niveau des suspens potentiels, etc. On nous avait demandé à un moment donné, peut-être qu'on pourrait retourner, une fois qu'Arlon sera mis au classement D1, retourner l'écran et le mettre sous la halle. Si vous avez un problème d'ensoleillement par rapport aux écrans... donc il y a toute une série de missions possible de la halle. Il n'est jamais trop tôt pour dessiner une forme « jolie » mais on n'a pas été jusque-là.

Monsieur SCHUSTER – C'est un très beau projet qui nous séduit assez bien mais j'ai une petite question. J'ai peut-être mal vu ou mal compris, mais je ne vois toujours pas où est l'entrée du parking et où est la sortie. Vous avez des gradins à gauche donc on a une espèce de fosse ? Vous avez parlé de déclivité en pente douce pour entrer dans le parking, où est l'entrée et où est la sortie ?

Monsieur DAVIN – Quand on est sur le 'mini-ring' ici, il y a d'abord un 1^{er} plat pour les voitures en entrée et il y a une descente en pente douce de 5% à 4,5% ici. C'est une pente qui est faible et qui permet de voir, quand on est dans un véhicule, à grande distance. Et en sortie, ça se passe en légèrement décalé pour avoir des arbres entre. Ça remonte ici avec un plat sur cette partie-là. La pente est très faible et on a fait une trajectoire un peu plus longue exprès, pour pouvoir absorber la trajectoire du véhicule dans l'ensemble du parvis. C'est ce qui permet d'avoir d'abord une sécurité mais aussi le vrai accès. Le point ticket se trouve ici, à l'extrémité de la déclivité.

Monsieur TURBANG – Merci Monsieur MAGNUS, j’ai deux ou trois questions par rapport au projet de surface. Monsieur SCHUSTER vient de poser la question maintenant, mais je crois quand même que c’est assez flou. En fait, l’entrée du parking sera en aérien ou en souterrain ?

Monsieur HEBBELYNCK – L’entrée du parking est en aérien, donc ici nous sommes en aérien, et une fois qu’on arrive à cet endroit-là, on est au niveau du 1^{er} sous-sol.

Monsieur TURBANG – Deuxième question, c’est sur la place. Combien de places de parking va-t-il rester ? Puisque vous avez indiqué que le long du Palais du Gouverneur, des parkings resteront disponibles, il y en aura à peu près combien ?

Monsieur HEBBELYNCK – Il y aura 24 places de parking + 4 devant la poste, ce qui fait 28 en surface.

Monsieur TURBANG – Encore une question, près de la halle, vous aviez un char qui était là, et ma question est de savoir : où va-t-on le retrouver ?

Monsieur MAGNUS – On pense le mettre près du général Patton dans la rue des Faubourgs.

Monsieur TURBANG – Ma dernière question par rapport à la surface, si j’ai bien vu une des esquisses, la place va être vide. Le centre de la place sera vide, donc il n’y aura pas d’aménagement sur ce centre de la place comme un kiosque, des banques ou pour aménager des petites zones de convivialité pour les gens et ainsi de suite, donc ce sera un peu comme un miroir sans eau.

Monsieur DAVIN – On a prévu quelques fontaines sèches, ce sont des jets d’eau qui recoulent directement sur la place. Ce qui fait qu’on peut donc imaginer, et ça a été prévu, quelques filets d’eau, quelques avaloirs posés en diagonale pour reprendre les eaux qui s’écouleront naturellement du point haut qui se trouve ici vers le point bas qui se trouve là. On vient de parler des 24 emplacements de parking longitudinaux, avec des emplacements directement au pied de la façade du Palais provincial, et d’autres le long de la place en elle-même. Nous avons alors cette bande à moitié végétalisée qui va donc abriter une sortie ascenseur et escaliers, plus ou moins en face du Twins, et où les terrasses de café pourront donc s’étendre en été. Il y aura des bancs à cet endroit-là, on parle de quelques fontaines, mais la place en elle-même reste complètement vide pour que n’importe quelle activité puisse s’y dérouler, que ce soit le marché hebdomadaire, les grandes manifestations, les grandes rencontres dont on a parlé tout à l’heure, avec en plus un équipement qui vient compléter cette installation. C’est cette halle qui permettra d’abriter, comme Pierre nous l’a dit tout à l’heure, un petit marché, une scène... Les activités sur la Place Léopold sont assez nombreuses, on les connaît toutes, que pour savoir que cet abri sera le bienvenu pour pas mal d’activités.

Monsieur HEBBELYNCK – Vous voyez toutes les tables et les terrasses, pour monsieur qui posait la question il y a un instant. Donc là il y a toute une série de potentiels liés aux terrasses qui sont juste en face mais aussi de bancs publics et autre. Après, effectivement, l’argument que vient de dire Jacques DAVIN en plus des bancs publics et des terrasses qui sont là, c’est effectivement les potentiels. On va voir dans un instant l’aménagement qui est prévu pour le Palais. Il est évident que les événements culturels et toute la vie du Palais en plus de la vie liée à l’articulation entre le parc et les différents usagers du parc et de la place, tout cela doit avoir une possibilité de mobilité, et si tout ceci est rempli, on perd l’ensemble de ces potentiels et de ces usages. C’est un choix de spécifier, en rapport à certaines activités, certaines localisations de l’appropriation et pour le reste un potentiel d’évolution pour les différents usages.

Monsieur MAGNUS – Je voudrais rebondir sur la question de Monsieur TURBANG car c’est une réflexion que nous avons eue. Quand on voit, tout au long de l’année, avec le marché de Noël en décembre et avec la patinoire, vous imaginez pouvoir mettre cette patinoire en plein milieu de la place avec des chalets autour. Et puis on avance dans l’année, et en été si on voulait, on pourrait occuper la Place Léopold pratiquement tout le temps, car la demande est très grande. Il y a sans cesse des gens qui demandent pour venir faire des choses sur la place Léopold, et si demain on fixait des choses en plein milieu de manière définitive, on aurait plus cette faculté. Aujourd’hui les gens sont demandeurs d’avoir une place de convivialité et où ils peuvent venir y faire des choses eux-mêmes. Je vois que dans des villes, il y a des plages, et pourquoi pas en été faire un Arlon-plage à ce niveau-là, et en hiver on a la patinoire ? C’est sans cesse que les gens ont envie de faire des concerts, des représentations et de venir animer cette place, et je crois qu’il faut un grand espace pour permettre de le faire. Il y a aussi le fait d’avoir les terrasses qui vont pouvoir aller beaucoup plus loin sur la place. On verra bien jusqu’où car c’est l’objet du projet prochain d’Altiplan : ‘Faut-il encore mettre un Horeca sur la place Léopold et dans le pôle Palais Hôtel du Nord ou pas ?’. Donc, je crois que cette place sera occupée continuellement, et sera un lieu de vie, un lieu de rencontre.

Monsieur PERPETE – Je voudrais revenir sur l’intervention de Monsieur TURBANG que je comprends et que je peux partager même, mais aujourd’hui, on ne demande aucune décision, puisqu’il s’agit d’une présentation pour que les gens puissent réfléchir, débattre, amener des idées et digérer tout cela, car cela fait beaucoup d’informations en peu de temps. Et d’autre part, l’expérience montre qu’on n’a sûrement pas la prétention au collège de prédire même deux ou trois ans à l’avance l’utilisation réelle qui sera faite de la place par les gens. Par exemple, quelle affaire cela a été il y a quelques années quand il a fallu travailler dans le vieux quartier, et qu’il a bien fallu déplacer le marché, ... catastrophe absolue... est-ce que c’était bien la peine de réaliser des travaux si c’était au prix de devoir déplacer le marché ? Le Collège de l’époque a dit que oui car il fallait bien rénover le vieux quartier, y compris les rues où il y a le marché hebdomadaire, et il a décidé de mettre le marché provisoirement, notamment, sur la place Léopold, en jurant que ce n’était que provisoire, et que dès que les travaux seraient finis on le remettrait à sa place. Les travaux n’étaient pas encore finis que les marchands ont dit qu’ils voulaient rester là, que cela les arrangeait bien, et ils sont restés finalement là, et pour la place ce sera la même chose. Il y a des gens qui demandent à ce que ce soit une place complètement sans voiture, et il y a des gens qui disent être réalistes et qui pensent que si on ne veut pas tuer le commerce au centre-ville, il faut permettre aux gens de se garer, car ils ne vont pas aller aux parkings souterrain qui est payant, même si le tarif est abordable, mais il faut leur permettre de pouvoir entrer et sortir dans les commerces pour quelques minutes, il faut trouver un équilibre. Est-ce que cela doit être la même chose en été et en hiver à toutes les heures du jour et de la soirée ? Pas nécessairement, la clientèle des restaurants en soirée n’est pas la même que la clientèle de jour pour les commerces, et on est incapable de prédire exactement ce qu’il faut faire. Est-ce qu’il y aura une demande pour des bancs ? Dans des communes comme à Tournai, ils ont des bancs démontables, et tous les mercredis soirs on va démonter les bancs pour le marché. Si il y a une vraie demande j’aurais tendance à dire ‘évidemment’, mais sinon on ne va pas mettre des bancs pour constater qu’il n’y a pas vraiment de besoin à cet endroit-là puisqu’il y a le parc à côté. Donc on n’a pas l’intention d’amener quelque chose de figé et de dire ‘voilà c’est comme cela’, il faut laisser les gens s’approprier les choses quand elles seront faites.

Monsieur MAGNUS – La place Léopold est déjà occupée par le marché une fois par semaine, et il y a déjà un demi-jour sur sept où elle n’est pas occupable. Vous savez que nous avons maintenant un deuxième et un troisième marché, qui est le marché du dimanche et qui fonctionne bien. Il y a de plus en plus de demandes, si vous dites aux gens responsables qui font le premier dimanche du mois la brocante, qu’ils peuvent venir également sur la place Léopold car il y aura de la place, on aura un lieu de vie le dimanche aussi. Il faut avancer dans cette perspective-là à mon avis, et effectivement si un jour il faut changer, on changera. Je crois qu’il y aura tellement de demandes pour occuper cette place, qu’on verra bien d’abord comment cela fonctionne de cette manière.

Monsieur GAUDRON – Je voudrais intervenir en deux fois, une première fois sur les éléments qui me plaisent beaucoup dans le projet présenté, et j’interviendrai une deuxième fois sur les aspects qui me questionnent plus et qui touchent le parking souterrain. En effet, il y a beaucoup d’éléments à emmagasiner et je comprends bien que c’est une première prestation, et je trouve que les esquisses qui sont proposées pour la place et le parc Léopold sont très intéressantes. Elles vont dans le sens de donner un parc qui ressemble plus à un parc et une place qui ressemble plus à une place. Je pense que c’est dans ce sens-là qu’il faut aller. J’ai quelques petites questions car on n’a pas mal évoqué la halle qui est un élément majeur dans votre projet, et avec notre groupe, cela fait longtemps qu’on souhaiterait que ce projet se réalise à Arlon, et c’est donc un gros ‘plus’ du projet, un élément qui me semble très important. Actuellement tel qu’il est là, est-ce que vous l’envisagez comme un espace qui est verrier ou aéré ? On voit très bien la transparence et la logique de celle-ci avec une intention générale qui est d’avoir une vision qui met en avant le Palais depuis le parc, mais la halle elle-même est-ce que c’est juste un toit ou est-ce que c’est un espace verrier ?

Monsieur HEBBELINCK – Pour nous, on fait référence à des espaces médiévaux qui sont des espaces couvrants, et donc, ce n’est pas un espace fermé, car un espace fermé même quand il est en verre c’est un obstacle absolu, il demanderait des capitaux très importants et si on veut faire des spectacles, on a une appropriation moindre par des espaces fermés. On imagine plutôt la halle comme un espace au sens médiéval du terme et pour nous, c’est un espace ouvert. Pour la décliner, on va diminuer le nombre de points d’appui structurellement pour permettre le maximum d’usage, on va étudier sa hauteur par rapport à toute une série d’éléments liés aux ombres, etc. Vous avez vu que dans les derniers travaux, les images ne sont pas toujours les mêmes. Notamment il y a une halle posée entièrement sur la dalle du parking, et à la fin vous voyez la halle qui a des pieds ou des pattes plus longues d’un côté que de l’autre, parce qu’elle s’adresse autant à la place qu’elle peut s’adresser au parc, et on peut très bien imaginer des activités comme un spectacle musical. Cela a la même fonction qu’un kiosque quelque part, on peut très bien imaginer les musiciens là, et à l’inverse on pourrait imaginer des gradins protégés là et des acteurs soit sur la place, soit sur les gradins qui mènent à la descente de parking. Ce qu’on essaye de faire dans toutes nos architectures et dans tous nos urbanismes, c’est de fabriquer des outils, et de faire en sorte que vous ayez des zones appropriables, réversibles, qui ne soient pas trop dominantes dans un domaine et qui empêcheraient d’autres usages. En fabriquant des choses comme cela, vous avez des outils et je rejoins tout-à-fait le discours du Bourgmestre, en disant qu’avec ce qui est possible ici, il y aura des demandes, il y aura de l’imaginaire, parce que ce sera approprié. On n’a pas seulement essayé de cartographier des éléments liés à des budgets, des structures, des moteurs, mais on espère avoir dégagé suffisamment de potentiel, de poésie, et cela ne se mesure pas, il n’y a pas de mètre pour la poésie. Mais quand on parle de halle, on parle d’un espace appropriable dans ce sens-là, est-ce que finalement ce sera un cercle ?

Aujourd’hui on ne le sait pas encore, ce n’est pas tout-à-fait nécessaire, et ce qu’on essaye de faire, c’est des rapports d’échelle, et de solliciter un débat, car on a absolument besoin des avis nombreux, puisque c’est avec vos avis qu’on construit cela.

Monsieur GAUDRON - Suite à cela, on est à l’étape des esquisses et il faudra voir comment évolue le projet. Mais par contre, je pense qu’on est quand même en Belgique, qu’on connaît la météo belge, et le fait qu’on n’est pas en Italie ou en Espagne, je vois une des séries de fonctions de cet endroit, c’est d’accueillir le marché bio du vendredi soir, et c’est une très bonne chose. Cependant, avec une halle ouverte de tous les côtés au vent, en terme de qualité de volonté de rester dans l’espace, je crains qu’on se retrouve vite avec des endroits où, en-dehors des moments où les saisons sont plus favorables, on va perdre toute une possibilité d’utilisation un peu optimisée de l’endroit.

Monsieur HEBBELINCK – Je vous rejoins et un des éléments qui apparaît à ce stade de l’étude et qu’on nous demande d’étudier de manière plus appuyée, notamment avec le fonctionnaire délégué,

c'est l'idée de dessiner une halle qui permette effectivement d'avoir un système, afin de rapidement transformer la halle en lieu, par exemple, appropriable culturellement. On construit pas mal de théâtres, et c'est vrai que là où on peut totalement scénographier, on l'a fait par exemple dans une ancienne caserne, on a vidé une structure, on en a fait une halle et puis on prévu des systèmes de fermeture temporaires, qui sont des systèmes de rideaux, on met des canons à chaleur et on met 300 personnes à un repas. Donc il n'y a pas d'exclusive mais si vous mettez obligatoirement la fermeture, là vous commencez l'exclusive et c'est ce qu'on ne veut pas.

Monsieur GAUDRON – Vous avez entendu mon intention par rapport à cela et il faudrait réfléchir à la modularité de l'espace.

Monsieur HEBBELINCK – On avait aussi réfléchi au Palais à l'époque et on avait proposé une terminologie qui s'appelait 'est-ce qu'un lieu urbain peut être ambassadeur d'une communauté rurale ?'. Est-ce qu'on peut envisager cela comme ça ? Si on fait venir une communauté rurale, cela demande des systèmes d'ouverture et l'idée est qu'il n'y ait pas d'exclusive de public. Est-ce que la Grand-Place d'Arlon, la Place Léopold et son parc peuvent être ambassadeurs d'une communauté plus large que la communauté urbaine ? C'est un peu ce qui nous mobilise. On n'a pas la réponse tout-de-suite mais ce type de question nous permet de progresser.

Monsieur GAUDRON – Par rapport à la place, vous avez bien évoqué l'intention générale et cette ligne de force d'une vision depuis le parc vers l'ancien Palais de Justice, et il y a un deuxième élément qui me semble important à avoir dans le cadre de cette réflexion, c'est que si on regarde par rapport à comment je suis situé par rapport à la dia, avec la zone gauche de la dia, le parc du Palais provincial, qui avec juste derrière le Square Léopold et en face le parc Gaspar, toute cette zone est une zone de parc au point de vue cadastral. On a eu pas mal de discussions dans le cadre de la commission de rénovation urbaine sur cette zone-là que l'on voit comme une zone majeure pour permettre aux habitants d'Arlon demain d'avoir un espace avec un véritable parc dégagé, parce que vivre en ville c'est vivre sans extérieur ou avec des petits extérieurs. Si on veut que demain, des gens se réinvestissent massivement dans l'idée de vouloir vivre en ville – et il y a une volonté de toute une génération d'aller dans ce mouvement-là – il faudrait pouvoir réfléchir à cette modalité-là. Il doit y avoir une ligne de force pour que demain on puisse permettre à ces personnes qui sont sur cette place Léopold, d'avoir envie de pénétrer dans ce parc qui sera un parc ouvert aux habitants, puisque l'été en journée si le Parc Royal de Bruxelles est ouvert aux citoyens, j'imagine que le représentant du Roi en province peut aussi céder son parc aux habitants...

Monsieur HEBBELINCK – On ne sait pas répondre, mais il y a deux musées à cet endroit et c'est vrai qu'il y a un vrai potentiel. Ce à quoi l'on doit réfléchir ici ce soir, ce n'est pas cet endroit-là, mais est-ce que ce qu'on a fait permet un développement de cet ordre, je pense que 'oui' et créer la synergie entre les deux, c'est faisable.

Monsieur TRIFFAUX – En ce qui concerne le marché bio que nous avons créé avec « Nature et Progrès », je voudrais apporter la précision suivante : Il a vocation pendant la plus grande partie de l'année à se dérouler à l'extérieur. Il y a les mois les plus froids d'hiver où nous l'avons abrité ici en face et je pense qu'il n'aura échappé à personne que le projet qui est présenté ce soir offre des possibilités d'organisation également à l'abri avec notamment le -1, on peut imaginer un marché bio abrité durant les mois les plus froids, c'est vraiment nécessaire. Le projet répond parfaitement aux souhaits des participants à ce marché.

Monsieur MAGNUS – Je rejoins Monsieur TRIFFAUX et je vois parfaitement ce marché bio se situer à cet endroit, ouvert avec les portes et fenêtres vitrées, ouvert complètement sur le parc, et lorsqu'il fait un temps maussade, il pourrait très bien se situer sur l'esplanade qui est devant les parties vitrées, et s'il

pleut, on va à l'intérieur, c'était vraiment toute l'idée de ce -1. Qu'il puisse être occupé également par d'autres fonctions que simplement celle de parking. C'est là qu'il faut le situer si on le veut en plein centre-ville et pour le marché bio, ce serait formidable de pouvoir le mettre là, et l'été être carrément sur l'esplanade et plus dans le parking.

Monsieur MANIGART – Je voudrais connaître le nombre de places pour ce parking.

Monsieur MAGNUS – Environ 200.

Monsieur DAVIN – 190 exactement en-dessous, plus les 24 gratuites en surface, plus les motos et les vélos.

Monsieur MEDINGER – Merci Messieurs les architectes pour les belles idées qui ont été développées ici. J'aurai quelques petites remarques. Au début de votre présentation Monsieur HEBBELYNCK, vous avez insisté sur le côté remarquable du volume bâti de la place qui était très joli etc, donc, c'est un ensemble minéral. Est-ce que vous ne craigniez pas, vu le nombre d'arbres que vous allez y planter, qu'un ruban végétal cache partiellement ce bel ensemble minéral ? J'aime bien les arbres et j'aime surtout les admirer en forêts. Si vous prenez la Place d'Armes à Luxembourg, elle a toujours été arborée et par contre, si on prend la Grand Place à Bruxelles, il n'y a pas de végétaux, mais on n'a pas la même architecture non plus bien sûr. C'était une première remarque.

Monsieur HEBBELYNCK – Ici, il y a une certaine pondération dans la partie arborée. Vous avez une mise en charge assez importante du côté du parc et face aux maisons qui ont été décrites il y a des arbres, et il faut savoir qu'une des fonctions des arbres c'est de faire de la régulation thermique. D'une part, ça protège toutes les personnes qui sont en terrasse et on n'est pas obligé d'avoir des bâches rouges Jupiler, vertes Heineken, et d'autre part, au niveau de la thermique des bâtiments, l'hiver vous avez la transparence des lumières avec une température moindre, et l'été vous avez une protection naturelle. Si on regarde la manière dont on va fonctionner, il est évident qu'ils ont mis un certain empâtement entre les arbres, afin qu'on n'ait pas un masque complet. Vous avez une articulation qui fait une cohérence générale, car vous avez remarqué que l'on a une volonté de cohérence entre les parties. Pour nous, la partie arborée joue plusieurs rôles, je viens d'en citer trois. La protection des personnes, ce sera particulièrement agréable, l'été, de boire un verre sous les arbres. Il ne faut pas oublier non plus que dans les villes, l'articulation des saisons est un manque, et donc il est évident qu'on le fait car on a une variété d'arbres, de floraisons, de types de couleur de feuilles et bien sûr l'évolution saisonnière d'arbres à feuilles caduques, et c'est toute cette poésie-là qu'on essaie d'amener à cette place. Les arbres y jouent un rôle assez important par rapport à une place bruxelloise dans laquelle on parle tout sauf le flamand et le français, et où il y a des milliers de personnes que vous aurez dans cette place d'événements, mais ce n'est pas une appropriation à ce point. Je trouve que si on a des lieux qui permettent d'accueillir des personnes, et pas seulement des consommateurs d'ailleurs, mais des gens qui viennent avec leur voiture, leur poussette, etc, et qui peuvent s'installer de manière adaptée au niveau thermique, simplement parce que les arbres donnent une certaine fraîcheur, c'est une forme de réponse à cela.

Monsieur MEDINGER – Une deuxième petite remarque, c'est le cheminement voiture en venant de la rue de l'Esplanade pour rejoindre la poste, il y a le 1^{er} virage, et je me demande si les camions de la poste auront un angle de braquage suffisant pour atteindre la poste, mais je suppose que c'est un détail que vous pensez aménager.

Monsieur DAVIN – Ça a été vérifié, et également pour les camions de pompiers, et tous les rayons de braquage aussi bien quand on quitte la rue des Déportés pour rentrer dans la rue de l'Esplanade, tous ces tournants et tous les rayons de braquage ont été vérifiés.

Monsieur MEDINGER – Dans le parking souterrain, ceci n'est peut-être qu'une esquisse, mais vous avez dessiné les parkings à angle droit. Est-ce qu'il n'y a pas avantage, question manœuvre, d'avoir des parkings en épis ? Car à angle droit, pour entrer dans l'espace, vous devez souvent vous y reprendre à deux fois et cela énerve les personnes qui se trouvent derrière vous.

Monsieur DAVIN – On gagne de la place à condition que les dimensions générales du parking s'y adaptent idéalement. On a la chance d'avoir la possibilité de mettre deux allées avec chaque fois parkings à gauche et à droite. On a quatre rangées de parking qui sont distribuées par deux allées et si on avait voulu mettre les parkings à 45 degrés, on aurait, pour le même nombre de parkings, bien plus consommé de mètres carré utiles. En termes de rationalité, le rapport entre le nombre de parkings et la superficie générale du parking, on ne pouvait pas faire mieux. Quant à la facilité de déplacement, nous avons mis des parkings de deux mètres soixante entre les colonnes, c'est-à-dire qu'il y a à chaque fois deux colonnes et trois places de parking, et au -1, en partie centrale, il n'y a même aucune colonne dans le chemin des parkings. Les parkings de deux mètres soixante accessibles par des allées de six mètres dix rendent les choses nettement plus confortables que certains autres parkings souterrains où nous avons deux mètres quarante d'axes en axes. Deux mètres quarante moins les dimensions des colonnes, et vous voyez de quel parking je veux parler, celui-là est particulièrement difficile d'accès. J'ai donc lourdement insisté pour que celui-ci soit beaucoup plus facile pour y manœuvrer.

Monsieur MEDINGER – Une dernière remarque concernant la suite de la question de Monsieur SCHUSTER : l'accès au parking. Je trouve qu'il est terriblement consommateur d'espace. Vous devez effectuer toute une boucle avant de rejoindre l'entrée, et de plus, s'il y a des piétons de part et d'autre, cela constitue un obstacle et un danger permanent de voir des voitures tourner dans un sens et puis dans l'autre. Vous avez dit que les trémies d'entrée dans les parkings ce n'est pas très joli, mais ça consomme nettement moins d'espace que toute la boucle que vous envisagez ici.

Monsieur DAVIN – C'est une boucle végétalisée. Et il faut être bien conscient qu'il s'agit d'un espace extérieur.

Monsieur MEDINGER – En calculant les mètres carrés, il y en a nettement plus que si vous aviez une bouche qui aboutit directement dans le parking.

Monsieur HEBBELYNCK – C'est une question de philosophie. L'idée, ici, c'est que lorsque vous faites une trémie classique, vous consommez peu de places et vous faites une frontière, et on ne sait pas passer d'un côté à l'autre. C'est ce qu'on a voulu éviter. Globalement, on a ramené dans l'imaginaire de descendre sa voiture, quelque chose qui est du domaine de l'esplanade et d'un lieu partagé. Un peu comme vous avez aujourd'hui les évolutions dans pas mal de rues en Europe, vous avez des lieux partagés. Les voitures vont un peu moins vite, les piétons sont un peu plus en sécurité mais vous n'excluez personne, et au fond c'est au bénéfice de la qualité de l'usager de l'automobile, de l'usager de vélos, de l'usager de poussettes, de l'usager de motos et de l'usager pédestre, et imaginer que l'on fasse là une fissure d'une certaine taille puisqu'elle fera presque toute la largeur de la place, à ce moment vous bouchonnerez alors tous les usagers. Ici, ce que l'on essaie de faire, c'est mettre en lien. Il faut un imaginaire tel que lui en a, une fois qu'il a vu la topographie, il a dit qu'on pouvait peut-être y arriver, et aujourd'hui, on a aussi fait une maquette d'études en trois dimensions avec des cartons, et là on voit la douceur des emplacements, et cette douceur est au service de la sécurité. Si vous faites une rampe montante de trémie classique, la sécurité est très mauvaise au niveau visibilité à la sortie. Ici vous avez une visibilité parfaite pour les usagers, cette diminution du stress par la zone partagée est une manière d'aborder certaines questions. Avant de faire une formulation on essaie de se poser une série de questions et de voir comment on peut résoudre ces questions. Grâce à la richesse de toutes vos questions, on essaie de restituer le chemin qui était le nôtre pour formuler cet espace sous cette forme et cette entrée, et je comprends qu'on se pose plusieurs fois la question de l'entrée sous le parking car

il y a une difficulté de représentation. On a tout en deux dimensions et on a tout inventé comme une selle de cheval, on a une courbure assez particulière et difficile à imaginer, mais je pense qu'à travers la somme d'arguments et d'illustrations qu'on essaie de vous donner, vous comprenez ce que l'on a tenté de faire.

Madame DENIS – Je tiens à remercier pour cette magnifique présentation qui met notre ville au 21^{ème} siècle et je trouve cela magnifique. J'ai une question au niveau pratique de la circulation et je voulais savoir si, comme par exemple un jeudi, jour de marché, parce que je n'ai pas très bien compris où se trouvait la route si elle était devant la halle ou si elle était au centre de la halle, si on va à la poste un jeudi matin par exemple, est-ce qu'on sait retourner vers le parking souterrain après ou pas ? Ou est-ce qu'on sera bloqué ? Comment cela va-t-il aller à ce niveau-là ? Une autre question : c'est au niveau de la rue du Palais de justice plus haut, est-ce que vous avez prévu une série de parkings à cet endroit-là ? En hiver, n'y aurait-il pas moyen de mettre quelques voitures là ? Sachant qu'elles ne gêneront personne et qu'on sera dans un sens de circulation, puisque ce sera ouvert ? Et ce sera quelques places en plus ? Et pour l'autre partie, je laisserai mon collègue en parler.

Monsieur DAVIN – Je réponds à la deuxième question d'abord. Ils étaient dessinés, ces parkings, et ensuite le fonctionnaire délégué nous a ramassé en disant qu'à partir du moment où c'était une place piétonne on ne pouvait pas imaginer des emplacements là-bas. Mais je suis de votre avis, je pense qu'en hiver la place ne sera pas fermée, l'emplacement ne dérangera personne si quatre voitures viennent s'y installer, et on pourrait peut-être en rediscuter avec Monsieur DEQUESNES et Monsieur SCHWANNEN, pour les convaincre que même si, en été, ces places ne seraient pas utilisées puisque la place est fermée, en hiver elles seraient peut-être quand même les bienvenues. En ce qui concerne la circulation près de la poste, rue de l'Esplanade, rue Etienne Lenoir, rue de la Poste, on passe devant la poste, les véhicules de la poste peuvent stationner devant le bâtiment, et puis on va circuler devant la halle, mais entre la ligne jaune pointillée et les photos de la halle qui sont représentées là avec des points blancs. La halle a une grande casquette débordante et on passera sous la toiture. Mais on se place devant la halle pour avoir le rayon de braquage suffisant pour les gros camions et les véhicules de pompiers, pour qu'ils puissent circuler ici, et reprendre le ring par là.

Madame DENIS – Mais alors, en dessous de la halle, vous prévoyez quand même théoriquement que le marché y ait accès ? Ça a coupé le marché en deux ?

Monsieur DAVIN – Le marché hebdomadaire occupe la plus grande partie de la place, et les véhicules passent toujours à cet endroit-là dans l'autre sens, ça ne changera pas grand-chose. Le jour du marché hebdomadaire, le marché occupe la place et les véhicules passent entre le marché et la halle. Si maintenant, le marché hebdomadaire veut s'installer à la fois sur la place et sur la halle, je suis d'accord qu'effectivement, nous avons une circulation qui vient couper ce marché en deux. Mais là, ce sera une question de choix de décider, ce jour-là, si on interdit la circulation sur cette portion de voirie et qu'on dit que la zone piétonne vient jusqu'au bord de la place et les véhicules ne passent pas. Cela peut s'envisager à un certain moment, en tout cas pendant quelques heures, si on prévient suffisamment à temps les riverains qu'ils ne pourront pas sortir à cet endroit-là. C'est tout le débat de la capacité qu'a la place de recevoir des véhicules. On aurait pu imaginer que la circulation ne traverse pas la place mais dans ce cas-là, elle devait nécessairement passer devant les terrasses, et donc, avec le collègue, on a privilégié la solution de rendre piétonne, le plus possible, la place devant les terrasses de cafés et donc, pour cela, de faire retraverser la place par les véhicules qui arrivent de la rue de l'Esplanade.

Madame DENIS – La rue du Palais de Justice est à sens unique ?

Monsieur DAVIN – Oui, la rue du Palais de Justice sera à sens unique vers la sortie, vers la rue des Faubourgs jusqu'au carrefour devant la Cour du nord. Dans le cadre de la rénovation urbaine, on

s'interroge aussi sur le réaménagement de cette portion de voirie, voir si on la garde à 2 sens de circulation ou si on la diminue à un seul sens de circulation. Mais cela fait l'objet d'un autre projet.

Monsieur BIREN – Merci Monsieur MAGNUS, merci à vous et merci au Premier Echevin aussi de nous présenter un projet intéressant, magnifique. Mais il n'y aura pas de vote sur le contenu, vous pourrez nous dire ce que vous en pensez. C'est ce que nous avons fait et nous le ferons encore dans les prochaines semaines. Je voudrais intervenir très brièvement sur deux problèmes que je vois au niveau de la mobilité, des flux de circulation. C'est, 1) le problème de la rue de l'Esplanade et ce qui est après. Et 2) je reviendrai encore sur la question que Monsieur l'architecte nous a donnée, c'est-à-dire sur l'entrée du parking, j'y reviendrai bien sûr encore.

1) La rue de l'Esplanade dans l'autre sens de circulation est une idée qui a déjà été évoquée à de nombreuses reprises c'est vrai. Aujourd'hui, le sens de circulation de la rue de l'Esplanade, c'est principalement pour faire évacuer les véhicules qui se sont arrêtés à la poste etc. Ce qu'il faut faire, je pense, c'est vraiment éviter que celles et ceux qui ne veulent pas rentrer dans le centre-ville, prennent la rue de l'Esplanade donc, à mon avis, il faut dissuader, au début de la rue de l'Esplanade dans l'autre sens bien sûr la rue des Déportés, les gens d'y aller. Lorsque vous aurez quelqu'un qui n'est peut-être pas arlonais et qui va se baser sur son GPS, il va peut-être rentrer à ce moment-là sans savoir ce qu'il se passe. La police d'Arlon a déjà été informée de ça dans le passé aussi. Alors, quels seront, à votre avis les chauffeurs, les personnes qui vont emprunter la rue de l'Esplanade dans ce sens-là ? Exclusivement les gens qui vont à la poste ou dans les magasins voisins ? Mais on a remarqué aussi que si, parfois, on change un sens de circulation dans une voirie, ça peut donner des répercussions sur deux ou trois voiries voisines. Je prends l'exemple de la rue Sonnetty qui a aujourd'hui une circulation importante à la suite d'autres décisions qui ont été prises. Donc attention à la rue de l'Esplanade à mon avis.

2) Je reviens encore, Monsieur l'architecte, à l'entrée du parking. Pour moi ce n'était pas une question de philosophie mais aussi une question de bien-être. Vous allez vous retrouver à cet endroit avec deux flux de circulations différents, dans les deux sens différents. Celui qui vient de la poste et qui veut s'en aller vers le ring ou vers le parking, et dans le sens devant nous droite-gauche, et celui qui rentre dans le parking, et je voudrais que vous nous remettiez le plan en grand à cet endroit-là parce que vous n'avez pas indiqué sur votre plan l'entrée du parking. Vous l'implantez aussi en interrompant l'unité du parc quelque part et, donc, les chauffeurs jeunes et plus âgés mettent toujours un peu plus de puissance dans leur moteur quand ils rentrent ou sortent d'un parking. Ce n'est peut-être pas l'endroit idéal pour vivre le bien-être d'un parc. C'est le bien-être, ce n'est pas de la philosophie.

Monsieur SIMON – Je peux peut-être essayer de vous répéter et d'expliquer. La pente globale sur ce parvis est de 4,5% à 5,5% sur la partie arrière. La place actuelle où piétons et véhicules se partagent est de 2,5%. L'inclinaison est réellement très faible, le partage qu'on a envisagé ici pour les véhicules en entrée, quand on arrive du 'mini-ring', on rentre ici, on prolonge la rue Joseph Netzer jusque cette partie-là, on a un plat, et on a mis une certaine distance entre les voitures, entrée et sortie. La pente est d'une faiblesse extrême et donc, le principe même c'est que le partage qui se passe sur ceci, tant la vision qui se passe sur ça, il n'y a pas de nécessité, ni pour les personnes âgées ni pour les personnes jeunes de donner plus de puissance au moteur car on est pratiquement sur un plat. Par rapport à une entrée de parking d'immeuble ou de trémie habituel sur les parkings, vous n'êtes pas dans un couloir ou dans une pente forte. Vous n'avez pas la vision de l'horizon qui part, vous êtes vraiment sur quelque chose d'assez calme et plat. Les arbres permettent aussi de ponctuer, et on a une vision. Il faut imaginer que l'entrée réelle du parking où on prend son ticket est ici en-dessous, la partie couverte est ici en-dessous. La partie accès, à partir du parvis, est ici sur cette partie-là. On longe ici entre les potelets et les arbres la partie avec la pente très faible et qui s'accélère un tout petit peu sur cette partie-ci, et la sortie est là. L'entrée effective du parking où il y a les deux barrières à tickets, le système habituel, se passe ici en sous œuvre donc couvert sur cette partie-ci. Là on est rentrés avec les deux véhicules et on est en sortie aussi, donc montrer son ticket en sortie et prendre son ticket en entrée. La partie qui est ici

donc aérienne, est une pente extrêmement faible, on voit une voiture qui sort, entourée et bordée d'arbres et parfois de potelets, avec une pente très faible, qui part à 4,5%. C'est pratiquement une pente PMR pour les personnes en chaise roulante, et en sortie, se longe avec une certaine distance, pour permettre aux piétons de se mettre entre les voitures entrantes et sortantes s'il y en a. Je crois que l'originalité de ce parvis, c'est à la fois de donner une façade à un équipement public d'une certaine ampleur car on peut dégager une salle de 2500m² qui est aussi un parking. On a un parvis avec une sortie qui permet d'avoir toutes sortes d'aménagements, autant sur les gradins que sur les grilles, que l'entrée, que le marché bio qui peut descendre dans le parvis, sous la halle ici. Je crois que l'originalité de ces parvis plantés et qui, en continuation, on a continué la trame des arbres pour garder les aliments en perspective sur ceci. Je pense ne pas en connaître d'autres de cette taille-là et de cette forme-là mais permettra un partage des mobilités qui sera quelque chose d'exclusif et d'assez étonnant, qui sera beaucoup moins dure que toute trémie en béton de deux murs qui va monter jusqu'à 4m50 car avec les complexes de terrasse et de places, on risque de monter jusqu'à 4m50. Une trémie de 4m50, peu importe où elle sera localisée sur la place, sera beaucoup plus dure, tant au niveau paysager qu'au niveau mobilité douce pour l'ensemble de la place.

Monsieur BIREN – Est-ce qu'au moment où vous avez conçu l'entrée de ce parking à cet endroit-là, vous n'avez pas hésité à faire un petit rond-point au moment où vous quittez devant chez Monsieur le Gouverneur, et puis que vous revenez vers le parking, à gauche ?

Monsieur DAVIN – En effet, il y a une hésitation sur le rond-point ici. On est obligé, pour réduire les pentes, de refaire une partie de l'aménagement le long du trottoir. Là il n'y a pas une nécessité de rond-point car, réellement, le passage c'est un embranchement en 'T', assez simple, avec le rayon de braquage qui est tout ce qu'il y a de plus classique, et il y a une bonne visibilité, tant pour les voitures qui rentrent du 'mini-ring'. Il n'y a donc pas de nécessité réelle d'un rond-point. On a hésité sur une partie ici, à cause d'une déclivité du trottoir et sur cette partie-là, pour les voitures qui continueraient le mini ring dans l'autre sens depuis la rue Netzer. Mais le flux peut être assez fluide et même avec une voiture qui arrive ici sur le 'mini-ring', on a toutes les distances pour avoir un carrefour qui serait plus normal.

Monsieur BIREN – Je veux dire, simplement question de bien-être, est-ce que vous me suivez si je dis que l'endroit d'entrée et de sortie du parking est à proximité des endroits où vous retrouverez les terrasses, et où les gens seront en train de consommer des boissons ?

Monsieur DAVIN – Non pas du tout, je crois que je me suis mal exprimé. On garde les terrasses le long des façades et de l'Horeca. On a une extension de commerces qui se situe au niveau supérieur de la place, dans les arbres ici. Les arbres sont bien distants et ce sont les platanes existants arborés. Il y a des terrasses qui seront où elles sont actuellement. Là, on a une espèce de coin en surplomb. Pour le parking il n'y a absolument pas de terrasse, on est beaucoup plus bas que la place et, en fait, visuellement vous avez une continuité avec ces piétons qui longent la rampe, mais on n'a pas du tout de gêne par rapport aux enfants qui jouent car c'est un endroit assez exclusif. Là c'est un jardin planté où des gens pourront s'installer et où il y a la végétation. Je pense qu'au niveau bien-être, ce parvis est polyvalent et a plein de possibilités, mais il n'y a pas réellement de terrasse de café.

Monsieur SAINLEZ – Merci Monsieur MAGNUS. Je vous remercie, le Collège et Messieurs les architectes pour ce projet ambitieux. J'ai retenu les propos de Monsieur l'architecte qui voulait parler de récits urbains, je pense que ça va être réussi vu qu'ici, vous racontez vraiment un beau récit urbain pour la ville. Et ça me rappelle une conférence de Philippe VAN PARES qui racontait qu'à Bruxelles-ville, dans les années 80, c'était un scandale quand tout le monde voulait enlever les voitures de la Grand Place. Et aujourd'hui, je ne sais pas s'il y a un bruxellois qui imagine la Grand Place avec ses voitures. Moi, personnellement, ça fait des années que je trouve que c'est un scandale visuel d'avoir ce

mikado de voitures sur la Grand Place. Ironiquement, je dirais, pour une note d'humour, que ça permettait de dater Arlon dans les cartes postales, vu qu'on voyait avec l'âge des voitures où on en était. Mais sérieusement, c'est vraiment un beau projet. Je pense qu'il y a des choses que Monsieur DAVIN a certainement bien compris dans les désavantages d'un autre parking arlonais qui fait qu'il n'est pas utilisé à bon escient pour des raisons très claires, qui sont l'empâtement très réduit entre les piliers pour se garer, et la facilité d'accès qui n'est pas suffisante. Je dirai aussi le sentiment de sécurité de certaines personnes qui ne seraient pas à l'aise dans ce parking. Si je pense que vous avez trouvé comme compromis, qui est très bon, dans le sens que l'empâtement que vous proposez est vraiment très large. Vous le faites au détriment, quelque part, de quelques places de parking mais vous le faites pour un meilleur confort de parage. Visuellement, on va avoir beaucoup de lumière qui va rentrer dans le -1, donc visuellement, on va aussi ramener un sentiment de sécurité visuel beaucoup plus important, cela doit être souligné. Ce que je trouve aussi intéressant, c'est la modularité du parking. Personnellement, je ne connais pas beaucoup de parking modulable comme ceci. Peut-être que vous pourrez m'éclairer si ça existe ailleurs, mais c'est la première fois que je le vois à ce point et à ce niveau, avec le niveau -1 qui offrirait l'espace de concert qui serait divisé en 2, je trouve que c'est vraiment une idée brillante. Evidemment, le fait d'inclure les fouilles dans l'agenda est vraiment quelque chose de très important. J'ai un bémol, ça a été relevé par plusieurs collègues ici du Conseil, je n'ai pas compris pourquoi vous avez mis la halle là ? On va vraiment créer une séparation physique dans un espace complètement piéton avec un espace d'entrée du parking et d'aller vers le parc, je comprends pour une partie. Visuellement et je vais dire, dans la fonction urbaine de la place, je pense que ce n'était pas une bonne idée. Je pense que vous devriez ramener la halle vers la place et permettre ainsi aux voitures qui reviendraient de la rue de la Poste, de longer la façade d'entrée du parking, pour avoir un croisement de 3 filets de voiture qui seraient concentrés à un seul et même endroit de la place. Ici, en faisant cela, vous allez réellement diviser deux fonctions essentielles de l'espace, qui est un espace de 'places à ciel ouvert' pour tout le monde et un espace de la place 'à ciel fermé' pour diverses activités. Je pense que peut-être, il faudra y re-réfléchir, si je peux me permettre modestement de l'avancer ainsi. Evidemment, il faudra re-réfléchir comment retourner de la rue de la Poste près la halle, qui, j'espère, sera plus du côté place piétonne, donc ça c'est mon bémol. Et je pense que ce qui est aussi soulevé comme question et, ça je peux aussi le comprendre, c'est peut-être qu'il vous manque un visuel réel des deux entrées du parking. Il faut peut-être venir avec une infographie, etc, pour nous montrer vraiment comment ça va s'articuler. Moi, je vois comment ça va s'articuler. J'ai peut-être encore un bémol à ce niveau, je me demande si vous ne devriez pas étudier, vous l'avez certainement fait, la solution non pas avec deux routes en angle droit pour rentrer dans le parking, mais deux routes en arc de cercle. Vous pourriez ainsi reprendre de l'espace sur le parc, et avoir un espace de parc plus grand avec deux routes en arc de cercle qui rentreraient vers le parking. Cela permettrait aussi, peut-être, de diminuer un espace qui serait un peu gâché entre trois routes qui se croiseraient ici à cette entrée. Et toujours à propos de cette entrée, je pense que vous ne vous en sortirez pas sans un rond-point au niveau de l'avenue Nothomb, rien que pour l'entrée et la sortie du parking, ça ne me paraît presque pas possible. Et ça pourrait être bien pensé vu qu'il y a beaucoup de bus qui passeront par-là.

Ce sont les questions techniques que j'avais pour vous, et j'aurai peut-être après des questions plus « smart city », mais plus pour le Collège après, donc je voulais d'abord vous laisser répondre sur ceci.

Monsieur DAVIN – Je vais laisser Jean-Marc répondre pour la question par rapport à la halle. En ce qui concerne la circulation en sortie de parking et la nécessité d'un rond-point, on évoquait comme exemple les véhicules qui sortent de la place Hollenfelz pour remonter sur le ring sur la Place Didier. Il n'y a pas de problème, c'est un croisement avec des véhicules qui sortent, grosso modo, d'un parking puisque les gens qui sont sur la place Hollenfelz et qui remontent sur le ring sur la Place Didier sont, en général, des gens qui se sont garés là. Quand il y a de la circulation sur le ring, les gens attendent qu'il n'y ait plus de circulation et quand c'est libre, ils s'engagent. Je ne vois pas véritablement le problème, et avec le fonctionnaire délégué on a beaucoup parlé du sujet, car ce n'est qu'un parking de 200 places, c'est déjà beaucoup. Mais c'est quoi la fréquence de sortie et d'entrée d'un parking ?

Monsieur SAINLEZ – Si vous prenez un afflux en sortie d'un gros évènement, par exemple au Palais, là il pourrait y avoir un problème.

Monsieur DAVIN – Oui, ça on est d'accord, mais à la sortie de chaque parking, on peut rencontrer ce problème-là, et si on doit sortir d'un parking à la fin d'une grosse activité, c'est un peu chacun son tour. Cela n'arrivera quand même pas tous les jours. Aller refaire un rond-point très consommateur d'espace et très briseur de circulation, car on n'a peut-être pas assez insisté sur la circulation piétonne entre le bas du parc et le haut de la place, on n'a pas eu envie, et on ne ressent pas la nécessité de mettre ce rond-point. On a la conviction que, du fait que l'entrée du parking soit assez loin de la rue, ça permettra de ne faire aucun blocage quand il y aura une file. Les voitures qui vont s'arrêter les unes derrière les autres, en attendant que le premier prenne son ticket, ne bloqueront absolument pas la circulation du ring. Pareil à la sortie, on va faire la file pour sortir mettre son ticket pour relever la barrière, et s'il y a un peu de circulation, il y a vraiment la possibilité de stocker un nombre important de voiture en dehors de la circulation. Une fois qu'on arrivera sur le ring, il nous semble que le canal de circulation devra être assez normal. J'insiste aussi sur le fait que la position de l'entrée, et surtout de la sortie du parking, permettra aux gens qui ressortent du parking, de continuer tout droit vers la rue Netzer et l'avenue Nothomb. Et là, on s'interroge évidemment sur le fait que là, on va croiser la circulation, mais je pense que si vraiment la circulation est très importante, que j'ai envie d'aller de l'autre côté et que je vois que je n'y arriverai pas parce qu'il y a beaucoup de circulation, je garderai la liberté de prendre la circulation dans le sens du 'mini-ring'. Mais je trouve qu'autour de nous, les gens deviennent assez courtois. Vous savez qu'au Grand-Duché du Luxembourg, le système de la tirette est quand même là. Quand vous circulez au Grand-Duché du Luxembourg et que vous êtes dans une file de voitures, s'il y en a un qui arrive, vous le laissez passer. Il y a une certaine courtoisie qui est en train de se mettre en place, et j'ose espérer qu'une grande courtoisie débordera aussi sur notre Ville d'Arlon. En ce qui concerne la halle, je vais laisser Jean-Marc répondre.

Monsieur MAGNUS – Donc la question de Matthieu SAINLEZ est pourquoi on ne passe pas ici et pourquoi on passe là ? C'est une question à laquelle nous avons déjà réfléchi aussi parce que dans un premier temps, on avait suggéré de passer derrière la halle plutôt que devant, mais les architectes ont analysé cette possibilité, et techniquement, il y a un dénivelé qui est trop élevé parce que sinon, c'est ce que nous aurions aimé aussi.

Monsieur SIMON – Votre réflexion est exactement celle qui avait été émise par le Collège. La question pour nous, c'est que pour la Halle, il y avait d'abord une question de proportion de la place. Comme l'a dit Pierre, sa taille exacte, et le positionnement exact n'est pas tout à fait définitif. Mais il paraît que par rapport au cadrage de l'espace du palais gouverneur, du nouvel équipement public, il y avait un jeu dans les dimensionnements clair, c'est aussi la réflexion de Monsieur sur les arbres de la place qui nous paraissait un équilibre assez juste à trouver sur le positionnement à peu près là de la Halle. Sur la circulation, ce qu'il faut savoir c'est qu'il y a une pente en diagonale de 2,5 % sur l'ensemble de la place. Si on coupe trop près ici, il y a d'abord la question des rayons de braquage des camions pompiers qui sont notre base maximum de giration, parce qu'il faut qu'ils puissent passer le long des façades et alimenter chacun des bâtiments. Le rayon de giration pompiers + la question de la pente de rattraper le niveau pour que le parvis soit suffisamment doux et bas, fait que si on vient sur la partie inférieure, on va devoir décaisser très fort le rapport du piéton qui descend ici, on va accélérer très fort les pentes, et on va aller sur quelque chose qui sera beaucoup plus peut-être doux en plan, et dur en coupe. Idem de l'autre côté, on aurait perdu un ou deux platanes en plus sur la partie supérieure. Le rayon devant la poste aurait été compliqué au niveau du stationnement du kiss and ride ou au niveau des zones de livraison de la poste. Donc, on a préféré passer à nouveau sur un espace un peu plus partagé devant la halle, utiliser la structure de la Halle, se mettre devant. On conçoit ce flux faible, on parle des riverains qui habitent sur la partie est de la place, on parle d'un flux de livraison à certaines heures. On conçoit

que le passage ici, et on voudrait même qu'au niveau des matériaux de la place, ce soit noyé le plus fortement dans le dessin du sol. Donc, sur la Halle elle-même, la faire appartenir à la place, je crois qu'il faut essayer de voir la voiture pas comme une coupure nette à cet endroit-là, et de voir la Halle un peu comme le pendant architecturé de la place mais aussi comme une imitation de la voiture par rapport à cet endroit-là. Je crois que le dessin est assez équilibré, et je pense aussi que ça aurait écrasé très fort l'équipement du parking au niveau de la partie ici, et qu'on aurait perdu peut-être des m² de rangements et autres, de sanitaires qu'on a placé sur cette partie-là. Je peux vous montrer les dessins techniques car tous ces dessins ont été faits avec les rayons de courbure, donc tout ça on peut vous envoyer pour vous montrer.

Monsieur SAINLEZ – Pourquoi vous partez en angle droit sur l'entrée du parking ?

Monsieur SIMON – L'angle droit, ça vient de 2 choses. C'est qu'on a l'impression qu'en termes de végétalisation, ce qui est intéressant c'est que comme l'a expliqué Pierre, il y a un jeu de continuité sur ces différents espaces végétalisés. Il y a une série d'alignements de platanes qui existe et d'arbres en rangées. Je ne suis pas spécialement un fan des platanes mais ce sont des beaux arbres, ils ont un certain alignement, ils sont là, ils vont déjà habiller la place de leur présence dans un premier temps, parce que les autres arbres vont pousser, et donc ces géométries nous paraissaient assez intéressantes dans le système d'alignement et de trame. On a repris, tant pour le parvis que pour le jardin planté ici, un système de trame d'arbres et qui en fait privilégie d'abord l'aménagement payé avant la voiture, mais qui permet aussi dans les alignements, pour le piéton et les personnes qui arrivent depuis la grande perspective de la rue Netzer, d'avoir ces alignements d'arbres avec les platanes en supérieur. Donc la voiture passe un peu en second plan mais joue dans ce système de quadrillage de trame d'arbres d'essence qui vont descendre, tant sur le parvis que sur le jardin. Le dessin vient un peu plus de l'aménagement paysager réellement, c'est pour adoucir les pentes de voiture c'est clair, donc c'est pour ça qu'on l'a fait assez large et droit et pas en diagonale directe, mais il joue aussi avec l'aménagement paysager qui est privilégié par rapport à la circulation elle-même.

Monsieur BALON – Moi, je voudrais simplement dire ceci, puisque j'ai aussi la 'mobilité' dans mes attributions, que la rue de l'Esplanade, lorsque nous désignerons un auteur de projet, sera évidemment traitée en zone 20, comme la rue Etienne Lenoir, la rue de la Poste, et évidemment le bout de la Place Léopold. Autrement dit, la voiture est tolérée dans une zone 20, et elle doit laisser la place entière aux piétons et aux cyclistes. Je ne m'en fais donc pas notamment lorsqu'il y aura marché, pour que les gens puissent aussi utiliser la halle puisque de temps en temps, la voiture qui passera devra se rendre compte qu'il y a là des piétons qui vont et qui viennent. Le premier exemple que nous avons fait en zone 20, ça a été la Via Sesmara, il y a quelques années, là où il y a les deux ronds-points du côté de la rue de la Semois, de la rue de Sesselich et de la rue Patton. Regardez ce qui se passe le matin mais surtout le soir au moment où tous les élèves sortent, attendent le bus et ne se trouvent vraiment pas du tout en conflit avec les voitures. Alors, vous me direz qu'il y a moins de voitures à cet endroit-là qu'il y en aura sans doute ici demain. Moi je pense que les temps sont en train de changer, et que réellement l'automobiliste se rendra compte que dans ces nouvelles voiries, qui comme je l'ai dit que nous allons traiter en zone 20, et alors les piétons, cyclistes et automobilistes peuvent vivre d'une manière avec du fairplay. Deuxième élément : Monsieur PERPETE est trop modeste pour dire que c'est son idée et qu'il l'a imposée au Collège et au Conseil, en tout cas je l'espère. Ce sera la première fois, nous qui habitons Arlon, on ne s'est même pas rendu compte qu'on voyait toujours le Palais par l'arrière. Pour la première fois, nous verrons le Palais par devant, et ça me paraît tout à fait un 'plus' et merci à Monsieur PERPETE d'avoir souligné cet aspect-là. Pour le reste, et je suis maintenant sur le parc, évidemment la même courtoisie qui va exister sur les voiries doit exister dans le parc, et là je pense aussi qu'il est très bien que l'entrée dans un parking puisse se faire avec le respect mutuel les uns envers les autres. Je partage un petit peu l'avis de Monsieur SAINLEZ pour quelques conflits, mais je pense qu'on arrivera encore à les résoudre. Je crois que techniquement, il y a des conflits entre la droite et la gauche

qui se rencontrent à cet endroit-là, mais on pourra à mon avis les résoudre. Nous ne sommes qu'au début de vous écouter tous, de nous écouter nous-même et de se rendre compte de là où il y aura les problèmes.

Dernière chose : il y a à peu près 13 ou 14 ans d'ici, en même temps que nous avons fait la rénovation du musée GASPARD, à ce moment-là, regardez comment était faite la rue des Martyrs, elle était en ligne droite. On a déjà imaginé, à cette époque-là, de permettre aux automobilistes, de longer le Palais du Gouverneur. On a fait une petite excroissance, où il y a d'ailleurs une panthère qui va réapparaître un de ces jours. On s'est tellement habitués à ça qu'on ne se rend même plus compte qu'il y a 12 ans, c'était autre chose. Le monde évolue vite...

Monsieur TRIFFAUX – Je vais dans le même sens que Monsieur BALON mais peut-être encore un cran plus loin. Ça a été dit pendant la présentation mais peut-être un peu trop vite. On peut fort bien imaginer, pour un événement précis, et afin d'éviter la coupure que vous redoutez entre la halle et la place, de réserver la rue de l'Esplanade et la rue de la Poste aux piétons et aux cyclistes, de la fermer à la circulation automobile. On peut, par exemple, imaginer ça pour le marché. Quand les gens vont se rendre compte qu'ils ont la possibilité de se garer dans un grand parking assez confortable de deux mètres soixante de largeur, vous l'avez rappelé et c'est très important. Quand ils vont se rendre compte qu'ils ont la possibilité de se garer là et de sortir très facilement et de se retrouver près du 'Twins' ou de la poste, ils ne vont pas regretter l'époque où ils tentaient l'aventure dans la rue de la Poste le jeudi matin et où ils avaient finalement peu de chance de trouver un emplacement en épis. C'est ce que certains font tous les jeudis matins et il y en a beaucoup qui ne concluent pas heureusement. On n'aura plus la coupure entre la halle et la place Léopold. Je trouve que ce projet est aussi intéressant car il nous permet vraiment de nous adapter de différentes manières en fonction des événements que nous organisons.

Madame CHAMPLUVIER – J'ai une question par rapport à la hauteur de la façade du parking qui est vitrée, pour avoir une idée de la profondeur de la fosse qui donne accès au parking.

Monsieur SIMON – Pour la hauteur de la façade, on a prévu une entrée extrême pour l'entrée parking à 3m sous poutre pour permettre l'accès aussi à des véhicules de type camionnette un peu plus importante, pour livrer du matériel qui serait les terrasses, des commerces, en hiver du matériel d'hiver pour des événements qui permettraient de rentrer. On a calibré à peu près cette hauteur-là comme base d'accès du parking, et ceci a donné la déclivité totale. Avec le complexe supérieur, c'est-à-dire 50 et grosso modo, d'après les ingénieurs, on arrive sur 1m20 de poutre et de complexe total. On est à l'extrémité de cette façade à 4m20 sous parapet. Après, il faudra voir le parapet qui fait un mètre vingt pour les caissons de chute, et donc cette façade est en décroissance et arrive jusqu'à se noyer dans les marches de l'escalier que vous voyez ici. Je dirais quatre mètre vingt maximum pour cette partie-là, avec un mur et un escalier pour apaiser la profondeur. L'entrée est ici en creux, et alors la façade là part de ses trois mètres sous plafond, le plafond étant en horizontal sur cette partie-là, et la façade doit revenir jusqu'ici pour mourir sur cet escalier qui lui, est un escalier qui descend doucement vers l'entrée.

Madame CHAMPLUVIER – En fait c'était pour voir si on avait encore la perspective quand on est situés à l'avant, au niveau du parc et si on voyait encore la place, car le mur va un peu cacher.

Monsieur SIMON – C'était exactement un de nos questionnements. Sur le principe des perceptions urbaines, ces questions d'alignement sur la façade qui nous paraît quand même assez important, donc on ne veut pas la cacher. C'est pour ça que, comme disait Pierre, il y a encore une hésitation sur le positionnement des supports de la halle, mais il y a un jeu sur la hauteur entre le vide et le plein, et d'avoir une vraie façade d'équipement ici. En fait, on a prévu, en bas, un dégagement au niveau des arbres pour avoir une perspective avec cette montée lente, qui revient ici et qui permet de voir. A partir d'ici, on est beaucoup plus haut sur le balcon, on a une vue sur l'entièreté de la place où on prend le

soleil, c'est un endroit un peu plus relax. Et puis là on est sur le jardin et on a, à chaque fois, cette perspective où on est, grosso modo, sur cette partie-là deux mètres cinquante plus haut que le bas. Donc on a une hauteur de deux mètres cinquante mais avec la profondeur, on verra l'entièreté de l'équipement et l'ancien Palais de justice sous le niveau de la halle.

J'aurais dû amener la maquette car on a une maquette d'étude pour étudier ces perspectives.

Madame CHAMPLUVIER – On voit un passage pour piétons, est-ce qu'on pourra encore traverser la zone plantée pour accéder à la petite place juste en face ? Ou est-ce qu'il faudra contourner ? Est-ce qu'on pourra accéder à la place derrière, aux commerces directement par là ou il faudra contourner ?

Monsieur SIMON – Si vous voulez aller là, il y a plusieurs chemins. Evidemment, on pourra longer la rue Netzer, remonter le long du ring et arriver sur la place, tout ceci n'a aucun obstacle, c'est une légère pente. On peut évidemment traverser le long des voitures, joindre le pied d'une petite rampe escalier qui nous permet de remonter et d'arriver devant la poste. On peut évidemment repartir ici, passer sous le balcon, monter quelques marches d'escalier pour arriver là. Et les personnes à mobilité réduite qui ne voudraient pas passer par la gauche, peuvent venir par ici et vont trouver dans les gradins, une série de rampes qui leur permet de remonter jusque-là. La déclivité forte se situe toujours devant l'Institut Notre-Dame et c'est là que les escaliers sont les plus concentrés avec des paliers successifs, mais c'est là que nous avons le plus de différence de niveau à rattraper, hormis évidemment les 4m20 dont Jean-Marc vient de parler.

Monsieur KARENZO – Merci Monsieur MAGNUS. On n'a pas mal parlé de l'accès pour les voitures au parking, mais quid des accès piétons pour aller rechercher sa voiture juste après ?

Monsieur SIMON – Pour les accès piétons, il y avait un schéma qui les représentait. Hormis le parvis, l'escalier, la pente et tout ça qui font la grande façade pour le -1, il y a un ascenseur et escalier prévus sous la Halle qui a rejoint le -2 et donc le -1 aussi, qui permet depuis le haut de la place, de descendre directement à travers un édicule qui est ici repris. Il y a un autre escalier qui est prévu ici et qui prévoit un raccourci pour les gens qui seraient au -1 comme au -2, de revenir à travers ici sur l'édicule qui se trouve dans la rangée d'arbres. Il faudra l'étudier mais à terme, il y aura peut-être une connexion possible avec l'équipement culturel qui donnerait un jeu entre l'équipement sous œuvre de la place du parking et l'équipement culturel, donc une liaison serait peut-être possible à cet endroit-là, et profiter des accès qui sont dans le bâtiment.

Monsieur LAFORGE – Quel beau projet, vous avez constitué un véritable souffle nouveau pour notre ville et un bel espoir pour son avenir. J'attends évidemment avec impatience la prochaine présentation du projet de reconversion du Palais et de l'Hôtel du nord, et je voulais dire aussi que j'aimais beaucoup la modularité de la circulation été-hiver. Ce puits de lumière qui donne sur le parking qui va donner un gros avantage par rapport à celui de la Place Didier, et également l'espace ouvert sur le Palais. Néanmoins, j'avais la même inquiétude par rapport à l'entrée de la jonction entrée-sortie du parking avec le passage devant le Palais du Gouverneur et puis la jonction avec l'avenue Nothomb, rue Netzer surtout en sachant qu'on a une grosse école pas loin. Apparemment, vous nous avez rassurés et tant mieux.

J'ai aussi une question par rapport à l'aménagement de la plaine de jeux, vous avez parlé de demi-niveaux, d'enjeux de hauteur par rapport à la déclivité, comment envisagez-vous ça ?

Je pense qu'il ne faut pas oublier les jeunes car on n'en a pas parlé jusqu'à présent. Est-ce que c'est uniquement destiné à des jeunes enfants ou est-ce que les ados auront également la place pour s'y installer ? Je vois que vous avez des espèces de ronds bleus à l'angle plus au moins en face du glacier, c'est une petite mare ou une fontaine ?

J'ai une autre question par rapport à une découverte archéologique, donc on va peut-être avoir la découverte d'un bastion, ou autre chose qui a peut-être un intérêt archéologique indéniable. Est-ce que

vous avez déjà envisagé les conséquences de cette découverte sur ce projet-là, par rapport au parking notamment, etc. ?

Monsieur SIMON – Sur la question de la petite enfance, on a dégagé un maximum de surface supérieur, on déplace le château existant et les quelques jeux, on les met ici. Il y a actuellement une rangée de platanes, avec une petite déclivité d'1m. Il y a un muret qui existe et on profite de cette déclivité pour organiser une série de jeux de toboggans d'un mètre de haut qui vont dans un grand bac à sable qui serait clôturé pour les questions d'accès des animaux notamment, mais qui permettrait d'avoir un bac à sable un peu propre. Autour, il y a une série de jeux qui sont dessinés. On n'a pas fait réellement de point d'eau, c'est un trampoline.

L'aménagement, à proprement parler, n'est pas tout à fait figé. Ce qu'on voudrait, c'est profiter un peu de cette déclivité qui existe pour aménager des toboggans et faire des jeux de circulation pour les enfants, entre bac à sables et ces beaux platanes. La partie supérieure donne sur ces gradins et là, on pensait pour les ados et préados, organiser sous les arbres des lieux de rencontres et d'échanges au niveau des bancs. Ce sont des bancs qui prennent plus qu'une personne, on peut se mettre à deux facilement. Il y a une partie qui est prévue, qui avait été demandé par le Collège, pour mettre une partie à l'abri de la pluie et qui resterait visible. Mais disons que ce balcon profite du mur de soutènement pour garder un gradin qui continuerait à avoir une vingtaine de places assises protégées de la pluie et visibles de tous, mais qui permet quand même d'avoir un endroit un peu abrité pour nos adolescents. L'endroit un peu relax, ce sont les types de bancs en forme de transats, qui profiteraient un peu du soleil au bon moment de l'année. Je crois que les ados sont servis aussi et ils ont une mobilité qui peut être sympathique pour eux à différents endroits.

Monsieur LAFORGE – Et pour les conséquences d'une découverte archéologique importante ?

Monsieur HEBBELYNCK – Ce sujet est partout dans des villes qui ont un patrimoine dans le sous-sol. On a travaillé beaucoup dans des sites de cette importance, notamment à Huy, etc., et ce qu'on essaye de faire c'est d'abord d'essayer d'avoir un ensemble de connaissances. C'est ce qui fait qu'on a interpellé du côté de l'histoire et du côté de l'archéologue, de Monsieur HENROTAY. Ces fouilles ont comme vertu de vérifier les choses les plus importantes et sur lesquelles on a déjà un état de connaissance préalable, qui est les murailles. Ce sont les premières fouilles que l'on a fait. On a proposé de faire un démontage de deux-trois places de parking pour faire une deuxième fouille sur la place elle-même donc, en fait, c'est d'abord connaître au préalable.

La deuxième chose, c'est de faire une temporisation en amont du chantier, de telle manière à trouver des modes opératoires pour faire en sorte que les archéologues aient une possibilité de travailler dans des conditions saines de travail pour faire leur travail de reconnaissance, prélever tout ce qui est nécessaire, photographier les situations.

Et de trois, ce qu'on a fait dans une banque à Huy, par exemple, on avait trouvé un accord entre un pouvoir privé à l'époque parce que c'était une banque, et le musée de Huy. Le résultat des fouilles était exposé dans le premier mètre de la banque, c'est-à-dire qu'il y avait une dalle vitrée visible le soir et la journée, et dans les flyers bancaires, il y avait également un élément culturel. C'était le premier contrat que j'avais rédigé, j'avais fait un contrat entre la ville de Huy et la PV assurance. Donc là, on avait trouvé des modalités d'exposition et vous avez entendu qu'on allait par là. Pourtant, nous ne sommes jamais à l'abri à 100% de trouver un vaste trésor, n'importe où dans n'importe quel coin d'Europe aujourd'hui. Disons qu'on essaye d'avoir des protocoles qui permettent de connaître, d'anticiper, de faire des premiers prélèvements, de trouver des modes opératoires au niveau des chantiers de manière à faire bénéficier à tous, le musée comme peut-être des insertions à l'intérieur du bâtiment lui-même, les résultats des fouilles et de recoudre ce que l'on a appelé le récit tout à l'heure.

Monsieur MITRI – Juste une petite question, vous avez répondu à mon collègue Monsieur KARENZO. C'est par rapport à l'accès au parking pour les piétons par les escaliers. Quid de la sortie

des personnes à mobilité réduite par le parking lui-même, une fois qu'ils ont posé la voiture ? Par exemple, une chaise roulante ou quelqu'un à vélo qui a déposé sa voiture et qui sort à vélo. C'est évidemment au niveau inférieur ?

Monsieur SIMON – Oui, je n'ai pas été explicite, désolé pour ma réponse. Le principe c'est que, du -2 au -1 jusqu'à la partie supérieure de la place, on a un édicule avec un ascenseur PMR qui se retrouve ici, et un escalier. Il permet un accès direct à la poste, il n'y a plus de pente jusque-là. Il permet un accès direct au parking, au parvis ou à la salle. L'ensemble d'ici est au -2. On l'a mis ici parce qu'il est aussi abrité par la halle, mais il a une visibilité directe pour tout le monde. On a mis les emplacements PMR tout proches de cet accès ascenseur pour qu'ils aient l'accès au maximum, tant au piétonnier qu'à la partie de la place.

Monsieur BIREN – Très bref complément pour répondre à la question de Monsieur LAFORGE. Le nom de l'archéologue provincial a été cité tantôt, il s'agit de Monsieur HENROTAY. Et nous avons tous l'expérience passée, lorsque la découverte de la tour Jupiter a été une réalité dans la 'Résidence de la Knipchen' ou anciennement 'home soir paisible'. Monsieur HENROTAY, bien sûr, a été quelqu'un qui a tout de suite pris les dispositions nécessaires pour réduire les délais, et que ce soit étudié d'une manière très rapide, et que les travaux ont pu se continuer bien sûr après avoir pris note de tout ce qu'il fallait. Nous avons aujourd'hui cette pièce remarquable à visiter d'ailleurs par l'ensemble des arlonais.

Monsieur MAGNUS – Merci, je l'ai dit tout à l'heure dans mon introduction, il estime qu'il doit être environ trois à quatre mois sur place, mais il a dit « je ne vous embêterai pas, vous pourrez continuer à avancer évidemment ».

Monsieur GAUDRON – Merci Monsieur MAGNUS. Comme je l'avais évoqué lors de ma première intervention, je voudrais revenir sur l'aspect du parking du souterrain. C'est non pas pour remettre en question le travail qui a été effectué qui est de qualité, mais sur le concept même d'un parking souterrain à cet endroit-là qui, selon moi, ne correspond pas aux besoins et aux attentes des besoins de la ville et des arlonais.

A côté de ça, un parking souterrain ça pose d'autres questions. Comment gérer l'air pollué présent dans le parking qui est quand même là en présence majeure, et quel est le coût de tous ces mécanismes-là ? Car on a évoqué les coûts de construction, on n'a pas évoqué les coûts de gestion. Or, une fois ce parking mis en place, il faut gérer la dépollution de celui-ci, l'entretien des ascenseurs, l'entretien de tout l'aspect 'smart' qui peut s'y développer, les questions de sécurité, et donc tout ça, il me semble, est un coût important en plus du personnel qui devra y être affecté. Cela est un élément qui me semble majeur aussi. Et prenant un peu de la littérature sur les parkings souterrains, il ressort aussi que ceux-ci ont un impact important sur tout ce qui est nappes phréatiques. Je voulais voir par rapport à celui-ci plus précisément s'il y avait des risques à ce niveau-là. Au-delà de ces différentes questions, je ne doute pas que si le projet se réalise, cette fois-ci, le collège le réalisera mieux qu'à l'Espace Didier mais c'est difficilement concevable qu'on rencontre les mêmes difficultés. Mais je pense que limiter la question de l'utilisation du parking Didier à son aménagement est un raccourci qu'il ne faut pas faire. Certes, celui-ci est mal aménagé, on y accède difficilement, mais je pense de manière générale, que dans leur usage quotidien, les gens ne vont pas dans les parkings souterrains. Même si on met de grandes baies vitrées à l'entrée, ça ne changera pas cette dynamique. Je pense aussi que les gens utilisent des parkings souterrains pour des activités occasionnelles, style : je vais à un spectacle ou que sais-je. Les usagers du centre-ville sont avant tout des personnes qui viennent faire leurs courses, ou travailler en ville, ou rencontrer des habitants qu'ils connaissent ou qui sont des habitants eux-mêmes. Tous ces usagers-là ne sont pas des utilisateurs d'un parking souterrain, donc je pense qu'on va là vers un objectif raté avec le développement de ce type de parking dans notre ville. Parce que, quand on se penche dans la littérature des parkings souterrains, on met souvent en avant que l'utilisateur, quand il choisit son parking, il choisit avant tout la solution qui va apporter un gain en argent. Or, un parking souterrain payant, à ce

niveau-là, ça ne répond pas non plus aux attentes des usagers. Je pense qu'on va vers les mêmes problèmes que ce qu'on rencontre à la Place Didier. Aller mettre 5,5 millions plus toute la gestion quotidienne que ça va engendrer, ça me semble une gageure financière et on pourrait gérer ça d'une autre manière. En commençant, par exemple, par une gestion 'smart' de nos parkings actuels, une bonne explication de comment on accède au parking qui existe déjà, avec des inscriptions lumineuses, et une autre utilisation pour que les différents modes puissent permettre de dégager les parkings ou les différents usagers. Pouvoir réfléchir à une autre utilisation que celle qui est actuellement du parking souterrain de l'Espace Didier, pour que celui-ci soit quand même rempli. Ce qui dégagerait un nombre de places significatif dans le centre d'Arlon et permettrait de répondre d'une autre manière sans dépenser des millions et des millions dans ce projet.

Monsieur MAGNUS – Je vais demander à l'architecte de répondre simplement à l'aspect technique, je répondrai au reste. Au niveau de l'air pollué, comment vous réglez l'air pollué ? C'est évident que ce problème est réglé.

Monsieur DAVIN – Oui, les normes sont effectivement sévères en la matière. Il y a un double système de ventilation. Le premier, c'est une ventilation journalière comme on appelle ça, c'est un système d'extraction d'air dont la sortie est obligatoirement à trois mètres de hauteur. Comme le seul édicule que l'on va construire sur la place, est celui qui contient l'ascenseur sous la Halle, nous aurons là une cheminée d'environ 30-40 cm de diamètre qui permettra de ressortir l'air pollué. Il y a des détecteurs de CO dans le parking, lorsqu'un véhicule pollue trop, le système se met en route et l'air pollué ressort à 3m de hauteur, à côté de l'ascenseur. Et puis un deuxième système de ventilation avec les grandes grilles que vous voyez là devant les vitrines, et des grandes grilles dont on n'a pas encore parlé, plus près de l'ancien Palais, ça c'est le système d'extraction de fumée qui est extrêmement contraignant aussi, les normes sont très sévères. Il nécessite de faire rentrer de l'air par un côté, et de mettre un ou 2 très grands ventilateurs de l'autre côté pour extraire les fumées en cas d'incendie d'un véhicule. Les pompiers doivent évidemment pouvoir rentrer pour s'approcher du véhicule et éteindre l'incendie, donc pour cela les fumées doivent être repoussées jusqu'à l'autre façade de l'autre côté. Toutes ces normes sont là et ont été sérieusement revues dernièrement, ce qui va engendrer quelques coûts complémentaires que nous avons intégré pour l'instant. Mais en terme de débit, c'est beaucoup plus sévère aujourd'hui qu'avant.

Monsieur GAUDRON – Au niveau de l'impact sur le budget ordinaire, il y a certains investissements qui vont impacter sur le budget extraordinaire. Est-ce que vous avez une idée du coût au budget ordinaire de tous ces systèmes complexes ?

Monsieur DAVIN – Je ne saurais pas répondre comme ça, je sais simplement que le système d'extraction de fumée doit être équipé d'un groupe électrogène pour qu'en cas d'incendie, ça puisse fonctionner même si elle coupe le courant. Il faut le mettre en route une fois par mois comme test. Le système n'est jamais qu'un gros système de ventilation qui est quand même contrôlée, donc ce n'est pas nécessairement compliqué. Vous répondre comme ça et vous dire ce que représentera les coûts d'entretien au jour le jour de ce parking, je ne saurais pas répondre comme ça.

Monsieur MAGNUS – Alors moi, je vais répondre à ces questions-là d'une manière plus globale. Monsieur Gaudron, quand on veut avoir pour sa ville certaines ambitions, quand une ville grandit telle que la nôtre, et quand on voit que tous les week-ends, tous les jours pratiquement, il y a du monde qui vient en ville, et qu'il y a une soirée où il n'y a pas quelque chose d'autre qui se passe en ville... Eh bien, la ville grandit, oui elle grandit et tant mieux si elle grandit, et elle doit avoir les moyens de ses ambitions. Et si ça coûte un peu en ascenseur ou si ça coûte en électricité pour évacuer l'air du parking, et bien on payera le peu d'électricité que ça coûtera. Si nous n'avons pas les moyens de notre ambition pour ce parking, et bien à ce moment-là, je crois qu'il faut faire autre chose. Vous me posez la question

pour savoir si ce parking se réalisera. En tout cas, si je suis en capacité de décider après les élections, je dis très clairement que je me battrais et que ce sera une de mes priorités dans ma campagne électorale que ce parking se fasse. Trois, vous avez dit que le parking souterrain allait être payant. Oui il va être payant, mais je crois aussi qu'au début, nous devons, pour le rendre attractif, le faire probablement pendant six mois gratuit. Puis, pourquoi pas pendant six mois en zone bleue, pour que les gens se l'approprient et se rendent compte de l'intérêt qu'a ce parking. Vous avez parlé également de la signalétique du parking au centre-ville et là je vous rejoins. Nous sommes en train d'étudier avec un auteur de projet, et le conseiller en mobilité, Thibaut Vincent, est là pour essayer d'améliorer cette signalétique pour la gestion des parkings. Et pour terminer, vous avez parlé du prix. Maintenant, vous citez le chiffre de cinq millions et demi. Ce n'est plus six millions comme dans votre consultation populaire ?

Monsieur GAUDRON – Est-ce que vous pourriez parier que ce sera moins que 6 millions d'euros au final ?

Monsieur MAGNUS – Je vais aller jusqu'au bout de mon raisonnement parce qu'aujourd'hui j'ai une bonne nouvelle pour l'ensemble des conseillers communaux. C'est que la TVA, Monsieur DAVIN l'a d'ailleurs sur son document, est récupérable. Je ne sais pas si vous savez ce que ça veut dire qu'une TVA est récupérable, ça veut dire que vous la récupérez. Donc, ça ne va même pas coûter cinq millions et demi, ça va en coûter comme Monsieur DAVIN l'a dit tout à l'heure, 4.550.000€. Parce qu'aujourd'hui, tous les trimestres, le parking par exemple de la Place Didier, nous payons la TVA. Les gens, lorsqu'ils prennent un emplacement de parking sur l'espace public, ne doivent pas payer la TVA. Quand ils prennent un emplacement de parking, dans un parking qui peut être l'objet de concurrence, ce qui est le cas d'un parking tel que celui-ci ou celui de la Place Didier, il y a une TVA à payer de 20%. Donc tous les trimestres, j'ai dit à Monsieur THILL et à Monsieur LECOCQ de vérifier tout à l'heure, nous payons de la TVA au trésor, les 20% sur le parking. Demain, lorsque nous aurons notre investissement, nous ne payerons plus ça, voire nous récupérerons la TVA. Donc la TVA, il n'y en a pas. Ce parking ce n'est plus six millions, ni cinq millions et demi, c'est 4.550.000€. Alors je vous l'accorde, donnez-lui encore 10% car on sait que bien souvent, avec les travaux on a 10% de plus. Cinq millions, on est loin de vos six millions. Et ça c'est le prix réel. Donc j'espère que vous aurez l'honnêteté intellectuelle de répéter à qui voudra l'entendre que vous vous êtes trompé dans votre évaluation, et que ce n'est pas six millions mais bien cinq millions parce qu'il n'y a pas de TVA. Nous avons aujourd'hui des spécialistes qui nous disent et qui nous montrent le prix que ça va coûter.

Monsieur PERPETE – Nous, au PS, quand on avait notre liste, toute la liste était pour le parking souterrain. Aujourd'hui aussi, et demain aussi. Pourquoi ? Parce qu'il y a un vrai besoin. On pensait sur un moment que c'était plutôt sous le parc, sous la place, on a été convaincus de ce changement d'emplacement. Une chose que vous n'avez pas l'air de tenir beaucoup compte. C'est vrai qu'au début, il faudra faire des opérations pour inciter les arlonais et d'autres parce qu'il y a les touristes, les visiteurs... à utiliser le parking et peut-être le laisser gratuit ou bon marché. Si on prend des chiffres vraiment minimaux, regardez avec environ 200 places. Si même le parking était utilisé en moyenne journalière pour 100 places, et je ne compte même que pendant huit heures par jour, à 1€. Eh bien, c'est 800€ par jour. Par an, c'est 292.000€, on va dire 300.000€ par an de recettes, sans tuer personne et sans crier trop fort, ni dans le nombre de parking utilisé ni dans la durée, parce que je crois sincèrement que ce sera plus. En quinze ans, non seulement il ne coûtera pas mais il rapportera après, ce n'est pas le but mais ce sera comme ça.

Monsieur GAUDRON – Vous n'avez pas pris dans votre calcul les frais de gestion quotidienne de ce parking. On ne les connaît pas encore, comment pouvez-vous aller les inventer ?

Monsieur PERPETE – Parce qu’il y a des parkings qui existent ailleurs, y compris là où il y a des majorités ECOLO. Je ne prends même pas le Luxembourg où ECOLO n’est plus au Collège, mais je crois qu’à Namur ils y sont encore jusqu’à la fin de l’année. Et quel est le principal projet de la majorité à Namur ? Vous le savez, je n’insiste pas, c’est la construction d’un parking souterrain. Ce n’est pas un parking à étage ni rien, c’est bien un parking souterrain avec Gavroy. Donc je pense qu’ils savent calculer aussi.

Monsieur MAGNUS – Voilà l’aspect financier, et je remercie maintenant les auteurs de projet pour leur démonstration. Vous sentez avec les questions d’aujourd’hui qu’il y a encore du travail à faire, et surtout du travail de communication pour expliquer à la population quels sont les objectifs de ce parking. Aussi, insistez sur les entrées et sorties. Vous voyez bien que ce n’est pas encore assez visible pour l’ensemble de l’assemblée et je vous demande vraiment de travailler là-dessous et de nous venir rapidement. Croyez-moi, croyez-nous, si nous sommes en capacité de décider, ce parking se fera et vous n’aurez pas travaillé pour rien. Merci et bon retour.

2. TRAVAUX COMMUNAUX : reconversion du « Palais » et de l’Hôtel du Nord.

+ + +

*En présence de Monsieur l’auteur de projet,
Monsieur Alejandro PENA ESPARTERO.*

+ + +

Monsieur MAGNUS - Ce projet-ci est un peu moins abouti, car on est moins pressé que dans le précédent projet, où on a les fonds FEDER et ils doivent être dépensés pour 2023, et donc il faut avancer relativement vite. Pour ce projet-ci, il s’agit d’un produit phare d’Arlon, mais il est moins abouti dans sa réflexion et également dans sa réalisation. Toutes les bonnes idées seront également les bienvenues. Nous sommes dans l’ancien Palais de Justice forme, avec l’ancien hôtel du Nord, un pôle de développement important (plus de 5.000m²). Aujourd’hui, le Palais est un lieu qui accueille expositions, événements publics et privés de toutes sortes (concerts, conférences, soirées privées, défilés, afterworks, ...). Des travaux récents ont permis d’améliorer grandement la qualité d’accueil du bâtiment, mais l’équipement ne répond pas encore aux exigences d’un espace culturel et événementiel polyvalent, fonctionnel et moderne : manque d’espaces et d’équipements techniques, infrastructure d’accueil à améliorer, pas de vestiaires, ... L’office et la Maison du Tourisme installées dans l’Hôtel du Nord souffrent de leur côté également de ce manque de fonctionnalité des espaces et le bâtiment de l’Hôtel du Nord mérité une rénovation en profondeur.

D’autre part, Arlon veut se distinguer du point de vue touristique en mettant en avant son identité gallo-romaine. Le passé archéologique de la ville devrait être davantage valorisé. Retracer l’histoire urbaine d’Arlon sous forme de scénographie interprétative dans un espace dédié au Palais permettrait aux touristes comme aux habitants de comprendre l’histoire de la ville et les inciterait à aller visiter les sites : les tours romaines, dont l’accessibilité serait dans le même temps améliorée, le musée avec ses pièces exceptionnelles se concentrant sur leurs caractéristiques funéraires, antérieures au réemploi dans les remparts.

La reconversion de cet ensemble de bâtiments constitue, avec le réaménagement de l’Espace Léopold, un des projets phare de la Ville d’Arlon qui souhaite en faire l’élément d’amplification de redynamisation du centre-ville, en y développant un pôle abritant plusieurs fonctions permettant le rayonnement de nombreuses activités autour d’une politique culturelle, touristique et événementielle qui se met en place déjà depuis plusieurs mois.

Dans un souci de développement intégré et au regard de la complétude du programme envisagé, la Ville d’Arlon souhaite que ce pôle événementiel s’étende sur le périmètre de ces deux bâtiments de

caractère situés en plein cœur du centre-ville et jouxtant la Place Léopold. L'actuelle zone de parking entre les deux édifices, le Passage du Nord, deviendra le lien entre les deux bâtiments et un point de distribution des circulations à l'intérieur de cet ensemble. Ce grand hall vitré accueille le public et le renvoie vers l'ensemble des offres du site, mais aussi vers le centre-ville.

Fonctions et les objectifs de ce projet

- Créer un accueil de qualité pour l'ensemble des publics, habitants et touristes, en relocalisant l'Office et la Maison du tourisme et en les dotant de missions complémentaires (accueil général, billetterie, boutique, ...);
- Exposition permanente sur l'histoire gallo-romaine de la ville, de type centre d'interprétation, « scéno-musée » : doter le Palais d'un espace d'introduction attractif sur l'histoire gallo-romaine de la ville qui renvoie ensuite vers des circuits urbains et la visite des musées, donnant ainsi un caractère culturel permanent au bâtiment ;
- Renforcer les espaces d'expositions temporaires et d'événements : doter le site d'espaces de qualité professionnelle pour l'accueil des événements grand public, pour pouvoir présenter des expositions de plus grande envergure, nous faisons partie de l'ensemble Tonicité, dans lequel se trouvent les villes de Luxembourg et de Metz (collaboration avec le Mudam et le centre Pompidou Metz), des spectacles dans un espace de type « auditorium » d'environ 250 places assises, des conférences et séminaires avec un équipement multimédia de pointe, mais également des événements privés, le tout avec les équipements adaptés (office traiteur, loges, locaux techniques, stockage, vestiaires, toilettes, ...);
- Faire de cet ensemble un pôle de vie, attractif même en-dehors des activités qui s'y déroulent : que le Palais et l'Hôtel du Nord deviennent un lieu ouvert à tous, que le public s'approprie, avec un ou plusieurs cafés/restaurants en complémentarité avec le tissu commercial existant ;
- Une conciergerie.

Outre le développement d'un pôle événementiel, l'objectif des travaux projetés par la Ville pour le site vise également à améliorer la performance énergétique des bâtiments, à les rendre plus polyvalents et à en améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite.

A cette fin, le Collège communal s'est entouré d'une part, du bureau d'architecture Altiplan, et, d'autre part, de l'agence In Extenso qui a pour mission de définir de manière plus précise la programmation et le dimensionnement des différents espaces. En effet, il nous est apparu intéressant de collaborer avec des spécialistes en matière de tourisme, culturelle, et hôtellerie et nous avons demandé au CITW (Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie) de pouvoir désigner un auteur de projet qui s'appelle In Extenso. Cela a fait l'objet de 90% de subsides, ce qui est énorme, et ces gens vont donc en association avec Altiplan, nous aider à réaliser les choses concrètes que nous devons avoir, les fonctions exactes, le programme exact que nous pourrions attribuer à ce lieu qui est promu à un très bel avenir.

Monsieur PENA ESPARTERO – Notre étude se base sur 3 espaces fondamentaux. Le 1^{er} est l'ancien Palais de justice qui a été construit entre 1964 et 1966, qui est un bâtiment néoclassique ancré au sol et qui siège majestueusement sur la place Léopold. Ce bâtiment est en bon état. Il est repris au patrimoine, contrairement au Palais du Gouverneur, celui-ci n'est pas classé. L'hôtel du nord, construit en 1829, qui était jadis réputé et qui a sombré petit à petit dans l'oubli, on y retrouve la maison et l'office de tourisme, et enfin le passage du nord qui est un point tout aussi important dans le projet. Il est actuellement un des espaces de connexion entre la partie haute et la partie basse de la ville, et c'est aussi l'opportunité de lier physiquement les 2 volumes disponibles pour cette étude. Cet espace, ce passage du Nord, c'est une liaison entre 2 projets, entre 2 parties de la ville (partie haute et partie basse), mais c'est également une possibilité d'avoir un point central, un point de rassemblement, et une liaison physique dans les 2 espaces, les 2 bâtiments. On reviendra plus tard sur la manière dont on va traiter cette volumétrie. C'est une des possibilités d'accès principal à ce

pôle culturel, l'autre accès principal étant celui qui vient en façade avant du Palais qui donne sur la place Léopold, et je disais tout à l'heure que ce Palais siège sur la place Léopold, car ce bâtiment à l'origine représentait la justice, la loi, et aujourd'hui la fonction que l'on en fait c'est une fonction d'accueil du public, car on veut accueillir les gens, on veut reconnecter entre ce bâtiment et l'espace public pour que tout le monde circule. Un des points fondamentaux à traiter c'est forcément cette entrée. On a un escalier qui empêche un accès pour tous, mais on sait que ce sera difficile pour une personne à mobilité réduite d'emprunter cet escalier, et on a donc un accès de plein pied qui va être créé entre la place et le parking, de façon à ce qu'il n'y ait pas de ségrégation entre les différents utilisateurs. Avant de rentrer plus précisément dans le programme, on va retrouver dans ce centre de nombreux espaces d'exposition. On va parler pour un bâtiment qui actuellement fait plus ou moins 3.000 m², Hôtel du Nord et Palais confondus, on va retrouver 1.500 à 2000m² d'espace dédié aux expositions, en incluant ici tout ce qui est services, tels que sanitaires ou autres, et lieux de stockage temporaires pour les œuvres. Dans cette partie exposition, on va retrouver le centre d'adaptation gallo-romain, on va avoir une série de visite liées autour de cette thématique, on va également retrouver des salles de séminaire et de conférence. Un d'elles sera une salle polyvalente qui permettra d'accueillir des petits concerts et des pièces de théâtre, on va retrouver des ateliers pour artistes pour des petits groupes locaux, mais également de l'Horeca en liaison avec les activités qu'on va y présenter, et évidemment la Maison et l'Office du Tourisme. Cette connexion on va la retrouver à travers deux éléments principaux du projet qui permettent de brasser du personnel et un maximum d'utilisateurs, et qui permettent aussi d'avoir un contact visuel entre ce qui se passe dans le bâtiment et ce qui passe à l'extérieur, on sait très bien que les expositions ne sont pas forcément vues de l'extérieur, alors qu'ici la Maison du Tourisme qui actuellement reclue dans une partie du Palais et peu accessible, va retrouver naturellement un espace visible depuis la Place Léopold dans la partie rez-de-chaussée du Palais. On avait également utilisé le sous-sol disponible actuellement, parce qu'ils ont besoin de pas mal d'espaces de stockage. Dans ce sous-sol on retrouve également une source, on a fait un trou comme une balle de tennis, et on voit vraiment et l'eau qui jaillit, et c'est donc un élément dont il faudra tenir compte dans le projet. Au niveau du rez-de-chaussée on a cet espace, cette Maison et Office du Tourisme qui vont pouvoir trouver leur place et avoir une liaison et un dialogue direct avec l'espace public. Un autre élément important afin de toujours conserver cette connexion entre le public et le bâtiment, ça va être de placer de l'Horeca au même niveau. On a actuellement une série d'Horeca disponibles sur la partie 'est' de la place, et ils vont trouver naturellement un retournement à travers cette partie vers le Palais. Lorsqu'on avance dans le bâtiment on va retrouver un point central, un foyer, c'est cette connexion que l'on retrouve entre les 2 volumes, cet espace qui aujourd'hui est un espace de circulation qu'on traverse et qui est fortement utilisé par les piétons, et qui malheureusement actuellement ne sert pas forcément de places de parcage, vu le manque de places et de la nécessité de créer le parking dont on a parlé précédemment. Cet espace, cette verrière va pouvoir accueillir la circulation principale du projet, cela va être le moteur qui va permettre à la circulation de dispatcher dans les 2 volumes présents. C'est à la fois un espace de liaison mais qu'on peut traverser d'un point de vue public, ici on a un gabarit du Palais, de l'Hôtel du Nord, avec la verrière entre les deux, et donc on a vraiment créé un volume de liaison pour une hauteur assez importante, qui est animée par différentes passerelles. On crée donc une dynamique et on va pouvoir observer la circulation dans ce bâtiment et en faire un lieu vivant. On a des connexions visuelles entre les espaces depuis la verrière vers les 2 volumes, et à travers la verrière d'un volume à l'autre. On a une dynamique qui se crée, avec des espaces d'exposition qui sont des espaces calmes où on s'assied et où on discute de ce qu'on voit, et on a des espaces de circulation qui eux vont pouvoir animer ces éléments. On y reviendra plus tard car ce n'est pas uniquement leur rôle, mais la volonté est de créer des liens visuels et des connexions entre les 2 bâtiments à plusieurs points de vue. Au bout de ce foyer, si on continue à traverser, on a le bâtiment de l'Hôtel du Nord, qui en son rez-de-chaussée vient retrouver la salle polyvalente dont je faisais allusion tout à l'heure, qui va permettre d'accueillir des concerts et des pièces de théâtre, des conférences également. Le bâtiment de l'Hôtel est en mauvais état, il y a eu un petit incendie à certains endroits, et de l'eau qui a percé et donc une partie des planchers a pourri, et ça a été l'endroit où on s'est dit à l'origine que s'il y avait un élément

qui peut être évidé c'est vraiment celui-là, on a une architecture qui est magnifique, néo-classique avec une série de voûtes en ogives qui sont vraiment remarquables, et on ne va certainement pas y toucher, d'autant plus que c'est en très bon état. Alors que le Palais, lui, permettrait tout-à-fait d'exercer cette fonction-là avec d'autres richesses qu'il a à offrir en termes de connexion etc. Du coup, cet espace a trouvé naturellement place dans ce rez-de-chaussée. Structurellement on va vider le bâtiment et on va y remettre des planches en béton qui vont porter de façade à façade, qui vont pouvoir libérer les espaces de toute contrainte technique, puisqu'à certains moments on a des espaces fortement cloisonnés qui sont peu lumineux. On va en profiter pour mettre le niveau du plancher à la même hauteur que le niveau du plancher du Palais, de façon à avoir une connexion simple, et de nouveau conserver en tête la liaison pour tous, dans les différents espaces. Et enfin, c'était aussi l'avantage de pouvoir y retrouver toutes les séries de techniques nécessaires, techniques de pointe pour pouvoir accueillir des petites pièces de théâtre, concerts et tout ce qu'on peut imaginer. Dans la partie supérieure de ce volume on va retrouver des salles de séminaires qui elles pourront bénéficier de la belle charpente que l'on retrouve dans le Palais, elles seront donc mises en valeur. Voici une coupe transversale dans cette verrière, on retrouve ce jeu de passerelles à différentes hauteurs qui permettrait d'animer la dynamique dont je parlais tout à l'heure. Voici une vue de ce qu'on peut retrouver comme espace, avec les passerelles, et on a une connexion et une dynamique qui se crée à travers les différents espaces. On comprend très vite que ces espaces peuvent être animés bien plus que par la simple circulation des utilisateurs. Cet espace pourra être fermé à un certain moment, si on souhaite y faire déborder d'expositions, il pourrait être traversé par la circulation publique si on souhaite que cette connexion soit maintenue comme elle l'est aujourd'hui. La colonne vertébrale de ce projet est d'étudier les espaces d'exposition. On a voulu travailler au-delà des simples cellules que l'on retrouve dans le Palais. Effectivement, il y a des locaux de grande qualité architecturale, il n'y a pas besoin de faire grand-chose au niveau de l'aménagement qu'on va y faire pour que l'on se rende compte qu'on a déjà quelque chose d'exceptionnel, mais forcément il faudra y amener des techniques, puisque ce qu'on va y mettre va nécessiter des techniques adéquates, ventilation, contrôle à différents niveaux. Le leit motif c'est de faire déborder les espaces des expositions sur des locaux qui ne sont pas forcément attendus, et donc si on a aujourd'hui une juxtaposition de locaux qui est définie, qui permettent d'y entrer puisqu'on a des ouvertures, l'objectif est que les espaces de circulation qui sont déjà disponibles, puisqu'on a un couloir central qui est assez généreux aujourd'hui, les espaces des expositions vont pouvoir déborder sur ces lieux qui sont déjà présents, mais également sur les nouveaux que l'on va créer, tels que les passerelles. L'idée c'est que la culture puisse lier les différentes opérations du projet. Dans notre réflexion, on se dit que quelqu'un qui va venir à un séminaire le lundi, il va comprendre qu'il y a des choses qui se passent dans ce lieu, il va traverser un espace d'exposition partiellement, et il aura certainement envie de revenir pour voir la suite. L'objectif est de rendre la culture aux utilisateurs même si ceux-ci ne sont pas venus dans un but premier de voir une exposition. C'est aussi montrer un peu ce qu'on fait dans le bâtiment. On sait bien que ces espaces seront peut-être utilisés par des artistes de renommée, mais également par des artistes locaux qui sont moins connus. Ces espaces vont pouvoir être gérés selon différentes hiérarchies de façon à avoir des espaces sous douane, des espaces qui ne le sont pas. La proportion entre les différents espaces actuellement pourrait être affinée, et le but est de rendre la culture aux personnes qui viennent traverser ces lieux. Ces espaces sont illustrés en bleu au travers des petits schémas 3D. La partie ici sur la vue en plan est consacrée aux espaces de concerts et théâtres, A l'étage, on retrouve en vert les parties destinées aux séminaires. Ces espaces sont étudiés de façon à pouvoir être flexibles, et on peut imaginer à un moment donné que la partie exposition qui se trouve ici au +2 puisse déborder sur ces espaces de séminaires pendant une exposition déterminée. On a créé un élément clé du projet qui est des espaces de stock temporaires, qui pourront accueillir soit le mobilier qui est nécessaire dans l'espace de séminaires, ou ce sont des espaces temporaires de stockage d'œuvres. Si on a une exposition qui arrive on sait bien que le programme peut être très chargé et très serré, et la gestion est importante. On va retrouver de l'Horeca au rez-de-chaussée, et on va en avoir également dans la partie Hôtel du Nord, qui elle va déborder sur la petite cour qui est également là-bas. Cette petite cour va être partagée à un accès potentiel pour la partie concerts. Ces

espaces sont étudiés de façon à pouvoir être modulés, c'est-à-dire qu'on va pouvoir les connecter ou les diviser si on en a envie. Ce qui veut dire qu'on a étudié la possibilité d'avoir des espaces dans lesquels on peut avoir une pièce de théâtre en même temps qu'une exposition qui déborde sur la partie verrière, en même temps qu'un séminaire à l'étage. On va dire que différentes divisions sont possibles et doivent être mises en place. On peut imaginer un accès via la cour qui permettrait de libérer la partie verrière. Il y a toute une série de schémas qui sont étudiés et mis en place de façon à offrir un outil qui pourra évoluer dans le temps. On retrouve enfin un petit logement du concierge. Pour conclure, l'objectif est de proposer un outil qui permettra à tous d'utiliser ce bâtiment à long terme, en sachant que les fonctions séminaires, d'exposition etc peuvent varier, car la demande elle peut varier sur les prochaines années et personne ne la connaît. Nous ne pouvons pas figer un bâtiment car ce serait un risque qu'il ne fonctionne plus. On veut vraiment proposer une modularité, en sachant qu'il y a divers éléments qui vont être définis, mais la ventilation entre les espaces d'exposition et les espaces de séminaires est proche et cela fonctionne, c'est pour cela qu'on l'a étudié de cette façon-ci. L'objectif est donc de donner un outil qui est encore en étude puisque les vues en plan ne sont pas tout-à-fait correspondantes aux schémas 3D, il y a encore quelques petites réflexions en cours, et le bureau In Extenso va affiner le programme de façon à avoir le réel besoin en terme de cm² près, sur comment on gère la demande etc.

Monsieur GAUDRON – Merci pour cette belle présentation et ce beau projet qui est dans la foulée de ce qu'on pouvait imaginer. Avant de venir voir la présentation, pour moi il y avait deux points majeurs par rapport à ce projet. Le premier c'est que je voulais m'assurer qu'on puisse avoir l'importance de la connectivité entre deux parties de la ville, et donc le maintien de cette circulation publique qui se retrouve dans votre projet, et cela me semble très important. D'ailleurs, je suis heureux de le retrouver car, en effet, le piéton il cherche à avoir le cheminement le plus simple. Ici c'est le cas pour de nombreux trajets dans Arlon, il suffit de voir le flux piétons dans cette rue, et c'est une très bonne chose que cela puisse être maintenu dans le projet. Une deuxième fonction qui me semblait nécessaire dans le projet, puisqu'on sait que le centre-ville manque d'un lieu qui sert aux habitants, aux associations, serai l'équivalent d'une maison de village en ville, et qu'on ne retrouve pas dans les fonctions ici. Pour moi ça ne doit pas être obligatoirement dans cet endroit-ci, mais on a toute notre réflexion sur la rénovation urbaine qui avance bien, et pour le moment il n'y a rien qui est défini par rapport à cette fonction-là. On a vu l'espace Léopold avant et il n'y a rien par rapport à cette fonction-là. Il y a d'autres possibilités comme par exemple l'ancien café dans le vieux quartier qui maintenant va servir à un projet avec la province, et donc cette possibilité-là part aussi. Il me semble que ce lieu reste une des quelques possibilités pour pouvoir faire quelque chose d'intéressant au niveau du centre d'Arlon pour cette fonction qui me semble primordiale, et je regrette un peu de ne pas la retrouver. Est-ce que ça pourrait être ajouté, comme je vois par exemple les espaces pour faire des congrès ou ce genre de choses, est-ce que cela ne peut pas être modulable et servir aussi aux associations, ou alors je pense qu'il faut vraiment à un moment donné qu'on puisse avancer à un autre endroit sur cette question-là ?

Monsieur MAGNUS - Nous ne discuterons pas sur cette question-là, car comme je l'ai dit tout à l'heure dans la présentation, j'ai cité aussi la possibilité d'une maison des associations. Une maison des associations ne doit pas être une maison qui n'est attribuée qu'aux associations, mais cela doit être un centre, un bureau où les associations peuvent se réunir, et il est évident qu'il faut que l'ensemble de ces pièces servent à tout le monde, et à différents niveaux. Les associations, les groupements, les réunions de tout ordre peuvent se tenir à cet endroit-là, et si on a besoin d'espace plus large, on a quand même une somme de 250 personnes qui pourra être là mais qui ne sera pas attribuée à une mission bien précise, ce sera pour l'ensemble de ce qu'on fait. On a quand même déjà un peu travaillé là-dessus non seulement avec nos architectes mais également dans la réalité des choses avec la partie du Palais que nous avons pour l'instant. Il suffit de voir le nombre de fois que les salles du Palais sont occupées, c'est presque tout le temps, et quand je demande Madame STEVART (qui s'occupe de la gestion), si on peut encore mettre une exposition, elle me répond 'pas

avant un an'. Voilà où nous en sommes pour l'instant. Il faut se rendre compte de l'attractivité que ce lieu a, et effectivement être à l'écoute de tous ceux qui voudront l'utiliser et encore l'utiliser ce lieu, et c'est vraiment l'objectif du Collège.

Madame SAUCEZ – Merci pour le projet qui me semble vraiment intéressant. Vous parliez tout à l'heure d'atelier d'artiste, qu'est-ce que vous entendez?

Monsieur PENA ESPATERO – C'est un espace donc il n'y a pas de résidence dans ce projet. C'est un espace où on peut concevoir, peu importe le domaine dans lequel l'artiste va pratiquer. C'est un espace brut à disposition, et l'idéal au niveau de la connectivité, c'est que cet espace puisse déboucher après une exposition dans les locaux disponibles. On rencontre dans pas mal de musées aujourd'hui, on a des espaces pour des jeunes artistes qui sont en général les bienvenus et qui sont tout le temps remplis. Ça pourrait être le genre d'élément qui pourrait être mis en place par exemple ici.

Madame SAUCEZ – C'est intéressant, d'ailleurs à Virton, la commune a acheté un bâtiment qu'elle met à disposition à un collectif d'artistes, et cela se succède toute l'année. Par moment, il y a des expositions à aller voir, et je trouve cela très intéressant parce que les artistes n'ont pas toujours l'occasion de créer chez eux car c'est trop petit, ou il n'y a pas l'espace ou pas l'envie, alors qu'ici cela pourrait le faire.

Monsieur MAGNUS – Et ici à Arlon, c'est Madame Sophie PIERROT qui s'en occupe et qui occupe le restaurant japonais une fois par semaine le vendredi.

Madame SAUCEZ – A Virton, c'est ouvert toute l'année.

Monsieur MAGNUS – oui mais il faut des gens pour tenir les lieux. Mais ce projet n'est pas abouti. On parlait tout à l'heure du projet sur la Place Léopold, et il l'est encore moins ici. On veut vous présenter des projets que nous avons, et tout cela sont des choses possibles.

Madame SAUCEZ – Bien sûr, mais c'est intéressant. Vous parliez aussi de la maison du tourisme, vous comptez l'intégrer ?

Monsieur MAGNUS – L'Office et la Maison du Tourisme doivent évidemment être là.

Monsieur PENA ESPATERO – Dans les parties qui sont en roses en bas de l'écran.

Monsieur MAGNUS – Si on a désigné In Extenso c'est justement pour réfléchir à la meilleure solution : il faudrait que les personnes de l'Office du Tourisme aient du personnel en plus et qu'il puissent en même temps avoir une vue sur la boutique qui est derrière, avoir une vue éventuellement sur l'entrée du musée scénographique, avoir une vue sur l'entrée éventuellement des expositions, donc on doit réfléchir à tout ça et faire en sorte qu'on ne dise pas que dans 10 ans, votre projet c'est bien beau mais ça coûte une fortune pour le gérer. Il faut donc le gérer de la manière la plus intelligente qui soit et c'est pour cela que nous avons In Extenso qui nous aide et qui pourra aussi aider l'architecte pour mieux définir l'endroit exact où cela va se situer. C'est une possibilité mais il y en a peut-être d'autres, et avec la réflexion que nous devons avoir avec cette société In Extenso, on va pouvoir mieux attribuer les différents espaces disponibles.

Monsieur MEDINGER – Un projet comme cela avec une verrière est toujours très flatteur, mais une verrière c'est très joli quand elle reste propre. Est-ce que vous avez une qualité de verre spécial qui ne se salit pas, comme on le voit sur beaucoup d'immeubles, et alors on ne voit presque plus le métier de laveurs de vitres ? Ou alors est-ce que vous pensez développer des techniques spéciales

pour le nettoyage par exemple à l'instar du Bundestag à Berlin où on a inventé d'abord le système de nettoyage avant de créer la verrière ?

Monsieur PENA ESPARTERO – Ce type d'intervention dans des projets à cette échelle-ci, ça va coûter une fortune, et il faudra aussi entretenir le système, et on n'y sera pas gagnant. Dans ce cas-ci on est vraiment prémices, les matériaux n'ont pas encore été figés, et on sait bien que le vitrage sera transparent mais qu'il pourra aussi être martelé, c'est-à-dire qu'on voit les gens qui sont derrière mais il n'y a pas la transparence. Il y a encore toute une recherche qui doit être faite au niveau des matériaux. Ce qu'on veut c'est que ce soit lumineux, on veut également la visibilité, c'est une balance à trouver entre la partie qui est sous douane et celle qui ne l'est pas. Je pense que c'est prématuré d'aller dans la recherche des matériaux, alors que la partie du programme ou la proportion du programme n'est pas encore établie.

Monsieur MEDINGER – Dans le même ordre d'idée, on sait très bien que cette rue c'est le pire goulot à courant d'air de tout Arlon, il fait toujours très froid, et ça souffle très fort. Vous devez prévoir aussi question résistance des matériaux des vitres qui peuvent s'intégrer à la maçonnerie.

Monsieur PENA ESPARTERO – On a l'habitude de travailler sur des projets assez importants, notamment des tours, où les prises au vent sont énormes, et cet aspect technique ne nous tracasse pas du tout car on sait qu'il y aura une solution. On est plutôt dans la réflexion de se dire qu'est-ce qu'on veut avoir comme aspect et comment est-ce qu'on veut ressentir l'espace qu'il y a à l'intérieur, est-ce qu'on veut une transparence totale ou est-ce qu'on veut être un peu protégé, est-ce qu'on veut de la lumière sans avoir la transparence partout ? C'est plutôt cette recherche-là qu'on va définir.

Monsieur TURBANG – Je dois dire que l'esquisse qui nous a été présentée aujourd'hui est quand même fort intéressante. Vous avez parlé d'Horeca au niveau du rez-de-chaussée. Quand vous parlez du rez-de-chaussée vous parlez de ce qu'on appelle 'la cave' maintenant, donc ce qui est en-dessous du parvis, vous parlez d'aménager là de l'Horeca mais également dans un espace avec un accès vers le parking futur éventuel -1, donc il y aurait un accès à ce moment-là. Entre les deux, y a-t-il quelque chose qui a été prévu pour accéder directement de ce parking vers l'Horeca qui serait éventuellement installé au rez-de-chaussée, au -1 maintenant ?

Monsieur PENA ESPARTERO – A ce stade-ci de la réflexion, une connexion entre le parking et le Palais est toujours fort intéressante, mais il faut mettre dans la balance avec les coûts que cela peut engendrer, notamment si cet accès devait se faire à travers le bâtiment. On a une architecture de qualité, qu'on souhaiterait préserver, et la connexion s'il y en a une, elle serait plutôt entre le bâtiment et le parking, on ne voudrait pas minimiser ou uniquement allouer une circulation à la fonction Horeca. L'Horeca est une des parties du moteur, mais ce n'est pas l'Horeca qui va attirer le bâtiment, c'est plutôt l'inverse, et l'Horeca va contribuer à la vie du bâtiment, et pourquoi pas en vivre en dehors puisqu'il y a une terrasse.

Monsieur TURBANG – A l'arrière du bâtiment quand on a parlé d'un accès PMR au niveau de ce qui est aujourd'hui l'accès de l'Hôtel du Nord, est-ce qu'on a prévu quelque chose au niveau du réaménagement de cette cour intérieure ?

Monsieur MAGNUS – Ce qui nous a plu dans ce projet-ci, parce qu'on en a eu d'autres qui démolissaient complètement l'ancien Hôtel du Nord pour faire quelque chose de nouveau, et il faut laisser aux architectes la créativité qui est la leur, nous si on a choisi ce projet-ci, c'est justement parce qu'il respectait les lieux, le bâtiment Hôtel du Nord et cet ensemble-là avec sa cour. Je ne dis pas qu'on ne doit pas refaire le pavé de la cour, mais on pensait qu'avoir un restaurant qui pourrait éventuellement profiter de cette cour lorsqu'il fait bon, ça pourrait être intéressant. Mais je parle vraiment ici au conditionnel, on trouve aussi qu'il serait intéressant d'avoir encore un Horeca sur la

place Léopold, et donc en relation dans les caves actuelles au pied des escaliers. Ceux qui ont assisté à ‘Pause Culture’ le weekend passé ont pu voir les caves actuelles. Ce sont des réflexions qu’on doit vraiment avoir mais oui ce sont des réflexions que nous avons.

Monsieur PENA ESPARTERO – Je peux quand même répondre au niveau des accès, on a une différence de niveau de plus ou moins 2 mètres entre la partie haute et la partie basse de cette rue, et on a donc deux accès possibles, et de nouveau on joue avec cette différence de semi niveau entre les rez de chaussé. Sur la partie inférieure du plan, on a une connexion au niveau plein pied qui pourra permettre de faire entrer des œuvres de plus grande dimension. Pour la partie supérieure, la connexion se fait en parallèle de la façade de l’ancien Hôtel du nord.

Monsieur TRIFFAUX – Je vais simplement dire que les études qui ont été faites par le passé, et notamment par IDELUX, et je salue la présence de Monsieur DEMEUSE dans la salle, elles montrent toutes que si Arlon veut renforcer son image, c’est la carte du gallo-romain dans ce bâtiment qu’elle doit développer. L’idée d’un centre d’interprétation gallo-romain dans ce bâtiment peut contribuer très largement à développer cette image d’Arlon et cette identité gallo-romaine d’Arlon. Je pense que ça peut constituer une attraction touristique importante qui complètera utilement le musée archéologique qui est plus scientifique si je puis dire, et également nos 2 tours romaines, et peut-être d’autres vestiges ou tours romaines qui seront mis à jour dans le futur. Le collège réfléchit aussi à ce qu’il pourrait faire pour dégager d’autres tours romaines dans le futur. Il y a une tour romaine sur l’enceinte gallo-romaine à peu près tous les 30m. Je pense que tout cela va dans le bon sens au niveau touristique, et je confirme tout ce que monsieur MAGNUS vient de dire, je crois que pratiquement tous les autres projets qui nous étaient proposés prévoyaient la démolition de l’Hôtel du Nord, ou une bonne partie, et on a vraiment voulu préserver notre patrimoine, cela nous est apparu très important, et on est très contents de ce projet. Tous les touristes qui vont venir se garer dans le parking souterrain, en sortant sur la Place Léopold, verront ce beau bâtiment et se dirigeront tout naturellement vers l’Office du Tourisme qui sera installé.

Monsieur MAGNUS – Quand on parle de ‘scéno-musée’, qu’est-ce que c’est ? Ce n’est pas toujours concret pour tout le monde. C’est un peu comme ils ont fait à Bastogne pour l’histoire de la deuxième guerre mondiale. Ce n’est plus un musée comme on l’entendait, mais c’est véritablement montrer ce qu’était la vie des gallo-romains à l’époque gallo-romaine, mais c’est aussi quelque chose qui est évolutif, c’est-à-dire que les scènes peuvent changer et évoluer pour qu’on ne garde pas pendant 10 ans la même histoire qui est racontée dans ce centre d’interprétation. On a d’ailleurs rencontré des gens qui nous ont parlé de cela, et ils nous ont montré ce qu’ils avaient fait ailleurs en France et ailleurs en Europe, et ils nous disent que c’est très attractif au niveau touristique.

L’aspect financier sera important mais nous devons également aller chercher des subsides, mais nous n’en sommes pas encore là, il faut d’abord aller un peu plus loin au niveau du projet, mais nous avons déjà fait des demandes auprès du Ministre du Tourisme actuel pour qu’il mette cela dans ses priorités dans les mois qui viennent. On ne sait pas encore communiquer le montant exact actuellement puisque l’évolution du projet n’est pas encore suffisamment loin, mais il est évident que nous avons à faire à quelques millions d’euros.

Monsieur LAFORGE – C’est un très beau projet et Arlon mérite d’avoir quelque chose d’important au niveau historique notamment à cet endroit-là. J’avais une question par rapport à la façade côté place Léopold. On a eu un très beau projet avant, et je me demande ce que vous avez envisagé de ce côté-là, car on ne le voit pas très bien sur le plan, et je trouve que ça manque un peu de lien par rapport au projet précédent. Ne faudrait-il pas essayer d’être un peu plus audacieux par rapport à cette façade, tout en évitant de dénaturer le patrimoine actuel, mais justement peut-être envisager quelque chose à l’instar de cette passerelle en verre que vous avez envisagé de l’autre côté?

Monsieur MAGNUS – C’est vrai que l’auteur de projet nous a présenté certaines idées audacieuses mais nous n’avons pas été convaincus au niveau du Collège. On estime que la place Léopold doit garder son caractère actuel et que la place telle que nous la connaissons aujourd’hui, il faut du respect pour ce patrimoine, et nous avons demandé à l’auteur de projet de nous laisser encore un peu le temps à la réflexion. Nous ne souhaitons pas toucher de trop à l’aspect extérieur de la façade du Palais aujourd’hui. Il reste comme il est pour l’instant.

Monsieur SIMON – C’est une coupe dans l’escalier, vous avez trois ogives qui permettent de relier le bâtiment. Ce couloir n’était pas disponible au début lorsqu’on a visité les lieux pour la première fois, et il a été ouvert par la suite et on a pu vérifier qu’il y a avait une continuité possible de plein pied entre la place et le bâtiment.

Monsieur MAGNUS – On trouve qu’il est très joli aussi de garder ces trois entrées et d’entrer par ces trois entrées qui sont assez sympathiques dans un espace beaucoup plus large que nous avons aménagé, on a simplement démoli les murs de briques qui étaient à l’intérieur et on a tout évacué, pour avoir maintenant un espace qui a pu servir une première fois vendredi il y a environ 15 jours.

Monsieur PENA ESPARTERO – Je trouve que pour cette réflexion-là, on ne peut pas être les seuls à poser un geste, il faut également que ce soit le geste du patrimoine pour vraiment peser la mesure des gestes.

Monsieur BALON – Je voudrais signaler qu’on est vraiment à la croisée des chemins avec ce qui a été présenté ce soir. Sur les 18 premières années, on a rendu des services à la population, que ce soit au travers de nos académies, à travers l’extension de nos écoles, à travers la maison de la Knipchen, le Belvédère etc. Ça c’est le passé, le futur c’est ce qui est présenté ici et qui forme un tout cohérent, et le tout cohérent c’est l’Hôtel du Nord, le Palais de Justice, le Parc Léopold, le parking sous la place Léopold, la rue Paul Reuter dont le chantier va démarrer, et ce qui se passe en-dessous de l’Hôtel de ville. Croire qu’on peut demain en enlever des parties ou agir comme on veut serait dénaturer ce qui doit être fait au cours des 10-12 prochaines années, c’est un tout. Si demain on veut vraiment aller jusqu’au bout du raisonnement, il faut qu’on ramène des gens dans le commerce. On a réussi dans beaucoup de domaines, notamment dans le domaine des services où les gens reviennent au centre-ville, avec les crèches etc., et cela nous a coûté 55 millions d’euros.

Monsieur MAGNUS – D’après les chiffres que l’on nous a donné aujourd’hui il y a environ 10.000 personnes qui viennent au Palais. Ce chiffre est déjà pas mal car 10.000 personnes franchissent la porte du Palais pour venir assister à toutes les manifestations qui s’y déroulent. Demain on vise 50.000, voire 60.000 personnes qui viennent dans ce centre culturel. Je ne comprends pas comment on peut dire qu’il ne faut pas de parking car si demain on a 50.000 personnes qui viennent il faudra quand même avoir des emplacements de parking tout près de l’endroit où ils seront. Ce projet est le phare culturel, touristique et événementiel de la ville d’Arlon dans les années qui viennent, et nous devons le réussir et nous pourrons dire à ce moment-là que la Ville d’Arlon est partie pour le 22^{ème} ou le 23^{ème} siècle.

Monsieur TRIFFAUX – Pour l’inauguration des Aralunaires, nous avons laissé rentrer 250 personnes dans la salle, et il y en avait aussi au moins 150 personnes aussi sur le perron et dans les escaliers à l’extérieur qui n’ont pas pu rentrer.

Monsieur DENIS – je voulais simplement faire une réflexion par rapport au commerce du centre-ville. Je pense que ce projet va effectivement bien aider nos commerçants, car cela fait partie d’un tout comme le disais Monsieur BALON, et si la culture ramenait du monde au centre-ville, ce serait tout bénéfique pour les commerçants, et il faut penser à eux. Je sais que le Collège y pense en permanence. Et effectivement le parking souterrain, j’y tiens autant que vous Monsieur MAGNUS,

parce que ça permet tant aux commerces de vivre qu'à notre futur centre culturel qui est extrêmement important pour notre commune chef-lieu de bien vivre et d'avoir les dimensions qu'elle mérite. Ce sera donc un sacré atout pour nos commerces, merci pour eux.

Monsieur SAINLEZ – vous avez donc dit que vous ne feriez pas de trémie sur la façade du Palais à la place Léopold. L'accès PMR se ferait alors sur un des deux côté ?

Monsieur PENA ESPARTERO – Il y a un accès face à la Place Léopold vers le Palais, qui se fait au niveau du sous-sol actuel.

Monsieur SAINLEZ – vous faites une trémie dans la façade alors ?

Monsieur MAGNUS - Les portes en fer qui sont en-dessous de l'escalier donnent dans les caves, et on peut traverser le Palais de cette manière-là.

Monsieur SAINLEZ – C'est un très beau projet, mais c'est vrai que les plans ne sont pas très visibles depuis nos places. Je pose la question pour savoir comment vous allez disposer les ascenseurs, avez-vous une idée de comment vous allez les disposer dans les deux bâtiments ? Si vous réfléchissez comme cela, l'ascenseur va prendre une cage sur la hauteur du bâtiment.

Monsieur PENA ESPARTERO - Ils sont étudié à l'usine mais ils pourraient très bien bouger en fonction de la programmation qui elle peut varier aussi. Aujourd'hui on a un ascenseur qui est dessiné pour l'Hôtel du Nord, on le voit dans la vue en plan c'est sur cette partie-ci, et la circulation de l'escalier est ici, et on a un ascenseur qui va récupérer la différence de niveau car comme je le disais tout à l'heure cette partie-ci va être évidée, alors que pour l'autre les planchers sont équivalents, donc on a des niveaux à récupérer. On a un ascenseur qui est disponible ici à la charnière de l'Hôtel et de l'autre côté l'ascenseur va être placé comme il est dessiné là sur la vue en plan.

Monsieur SAINLEZ – Pour la verrière, vous voulez faire un plafond en verre aussi ?

Monsieur PENA ESPARTERO – Non le plafond ne sera pas en verre.

Monsieur SAINLEZ – Vous me rassurez, car il ne faudrait pas faire un four non plus.

Madame CHAMPLUVIER – Ce serait très joli d'avoir la verrière, avec cette transparence.

Monsieur PENA ESPARTERO – Oui, mais pour l'instant elle ne va pas jusqu'en haut puisque la verrière est au niveau de la corniche du Palais, et il y a un ascenseur pour récupérer les différences de niveau entre les différents paliers, et cet ascenseur est inclus dans la verrière.

Madame GOFFINET – Je voulais juste préciser qu'il y a un bureau spécialisé dans l'aménagement des fonctions, et c'est en fonction de comment on optimise l'aménagement des fonctions que les différents accès vont s'organiser, parce que par exemple les fonctions d'un Office du Tourisme ne sont pas les mêmes que la Maison du Tourisme. Il y a la gestion du centre d'interprétation et puis toutes les fonctionnalités, et si on veut que ça marche il faut bien réfléchir à l'agencement de tout, et puis en fonction de ça, les architectes vont adapter leurs entrées et sorties par rapport à la gestion interne. Pour rebondir sur ce que Monsieur TRIFFAUX disait au sujet du souhait de la ville d'investir et d'essayer de récupérer des endroits où il y a des tours gallo-romaines, la société In Extenso, va, au cours de ses missions, essayer de liasonner les différents sites historiques romains et que ça transperce dans la ville, parce qu'on connaît les sites mais il faut vraiment liasonner tous les endroits pour qu'il y ait l'histoire qui se raconte au sein d'Arlon.

Monsieur MAGNUS – Il faut savoir que si la Région Wallonne nous donne des subsides si importants, de 90%, ils participent d'ailleurs aux réunions, pour que notre réflexion soit globale. Je crois que la prochaine fois que nous viendrons devant vous avec ce projet, ce sera avec les auteurs de projet et avec la société In Extenso pour faire le lien entre les deux, et nous serons à ce moment-là beaucoup plus précis sur les affectations et sur les lieux d'affectation, mais ici il fallait vraiment vous présenter le projet puisque c'est un ensemble avec la place Léopold, et l'un ne va pas sans l'autre.

4. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le Conseil communal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance précédente.

+ + +

*Monsieur MAGNUS, en sa qualité de Président du Conseil communal,
clôture la séance publique à 22 heures et 40 minutes.*

+ + +